

ASSOCIATION FRAMBOISINE

16/05/2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2023

Assemblée Générale



*Psychologue
Lieu d'Accueil Enfants Parents
Multi-Accueil d'Iteuil
Multi-Accueil de Vivonne
Relais Petite Enfance*

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

Nous tenons tout particulièrement à remercier nos partenaires et nos élus :

- La Caisse d'Allocation Familiale, la Mutuelle Sociale Agricole,
- La Communauté de Communes Des Vallées du Clain,
- La Protection Maternelle et Infantile, le Conseil Général de la Vienne,
- Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine,
- Le cabinet d'expertise-comptable BAKERTILLY,
- Le cabinet de commissariat aux comptes CGPE AUDIT & EXPERTISE,
- L'ACEPP86
- L'ACEPP 17
- ELISFA
- L'association Chat-Perché
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 86
- Les Docteurs Fizelier et Besnier
- La médecine du travail

Pour tout le soutien qu'ils apportent au quotidien, à l'association Framboisine

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION FRAMBOISINE.....	3
CHARTRE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT.....	6
ORGANIGRAMME FRAMBOISINE.....	7
LE BUREAU FRAMBOISINE.....	8
BILAN 2023... UNE ANNÉE DIFFICILE.....	12
PSYCHOLOGUE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.....	20
RELAIS PETITE ENFANCE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.....	22
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.....	34
MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.....	43
MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.....	52
LES MISSIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES.....	65
BILAN COMPTABLE 2023.....	67
RAPPORTS COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023... ..	69
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023.....	69
COMPTE DE RÉSULTAT 2023.....	70
2024, LES PROJETS : DES NOUVEAUX CHANTIERS.....	71
BUDGET PRÉVISIONNEL 2024.....	73
LE MOT DE LA FIN.....	75

L'ASSOCIATION FRAMBOISINE

FRAMBOISINE est une association indépendante de loi 1901 à but non lucratif, créée en juin 2002, par un mouvement parental déterminé à proposer un service multi-accueil petite enfance sur le territoire des Vallées du Clain.

C'est le fruit du travail des bénévoles, soutenus par les partenaires financiers, qui a permis l'ouverture des différents services

- Multi-accueil d'Iteuil le 1^{er} mars 2003,
- Multi-accueil de Vivonne le 1^{er} juin 2004,
- Relais Petite Enfance le 1^{er} mars 2003,
- Lieu d'Accueil Enfants Parents le 1^{er} mars 2003.

Aujourd'hui encore, ces services actifs, s'adressent en priorité aux résidents de la CCVC.

LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'ASSOCIATION

Dans le souci de répondre aux familles en matière de petite enfance, FRAMBOISINE propose 5 services différents :

Les multi-accueils de Vivonne et d'Iteuil sont des structures où l'accueil des enfants (régulier ou ponctuel, à temps plein ou pour quelques heures) est assuré par des professionnels diplômés.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Il apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporte un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels qualifiés. Il a pour but de favoriser les échanges entre parents et enfants, de sensibiliser les adultes à l'éveil de l'enfant.

Les services d'une psychologue : La psychologue de Framboisine est une personne ressources pour les professionnels et adhérents de Framboisine et joue de ce fait un rôle essentiel au sein de l'association. Elle peut être amenée à recevoir les parents ou assistantes maternelles, sur rendez-vous, pour échanger à propos de questionnements concernant la relation à l'enfant.

En plus des cinq services, nous pouvons compter sur *deux secrétaires* et une responsable associatif pour la partie administrative. Elles ont pour objectif de soutenir l'action des bénévoles. Elles assurent différentes tâches de secrétariat courant, mais aussi de préparation de dossiers, et pour la secrétaire comptable, des saisies financières, la gestion des règlements ... toujours en collaboration avec la responsable associatif et les bénévoles, en application des décisions du CA ou liées aux valeurs parentales. Elles sont des personnes ressources indispensables pour les bénévoles de l'association.

Les différents services sont financés majoritairement par la CAF, la MSA, la CCVC, et le Conseil Régional, à l'exception de l'espace parents, exclusivement pris en charge par la participation des adhérents.

LE MOUVEMENT PARENTAL

Les Adhérents, parents et assistantes maternelles, sont le socle de FRAMBOISINE. Sans eux, sans leur participation, FRAMBOISINE ne peut se revendiquer être une association parentale. **C'est notre force et notre plus-value.**

La participation parentale donne sens au projet de FRAMBOISINE, elle pourrait se décrire, mais avant tout, elle se vit.

En effet, c'est l'investissement de ces adhérents qui pérennise FRAMBOISINE.

Il est possible de s'investir dans Framboisine de différentes façons et quelle que soit la fréquence de présence de l'enfant :

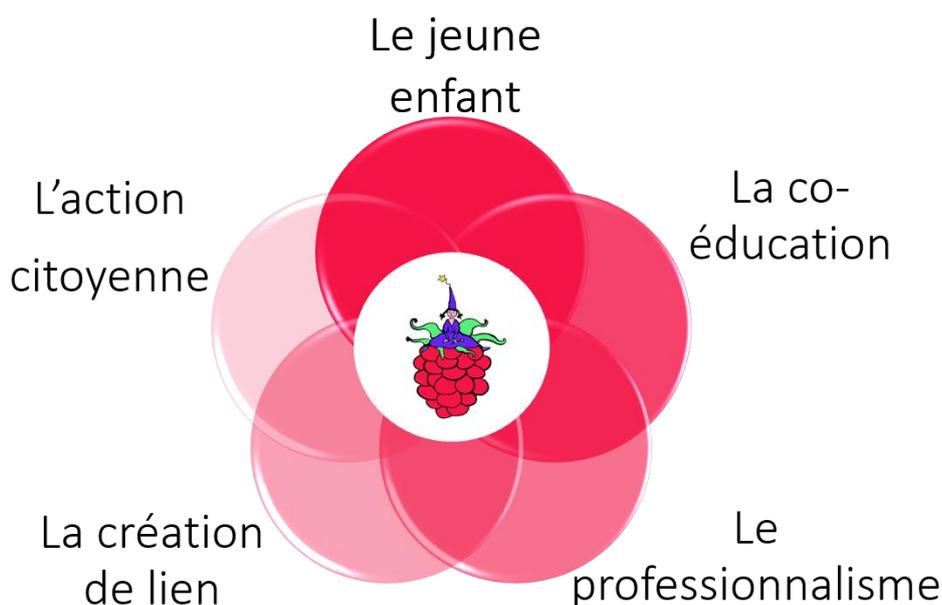
- En participant au quotidien des structures (accompagnement de sorties, lessives, couture, jardinage, etc.)
- En participant aux commissions ou groupes de travail en place,
- En étant membres du Conseil d'Administration,
- En étant membres du bureau,
- Pour faire partager passions et talents divers



L'investissement de tous est donc possible !

Chacun à sa hauteur peut apporter du temps ou de son expérience à FRAMBOISINE. Cette participation est vitale pour assurer la gestion quotidienne, la mise en place des projets qui animent l'association. Elle nous permet également de défendre le projet petite enfance sur le territoire et auprès de nos partenaires.

Les modalités de participation des parents sont inscrites dans le projet d'établissement et transparaissent notamment dans le **projet éducatif** autour de 5 thèmes :



Ce projet éducatif est garant de plusieurs objectifs : il respecte les 10 points de la charte d'accueil du jeune enfant (charte joint au document ci-après). Il a été retravaillé et mis à jour en 2022 conformément à la loi Norma 2021.

- Accueillir chaque enfant en tenant compte de ses besoins spécifiques (alimentation, repos...) et de son rythme pour permettre son épanouissement.
- Favoriser la démarche de coéducation : les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. La mission des professionnels, qui est de favoriser le respect et les échanges, se fait par l'apport de leurs compétences afin d'être en soutien des parents pour un meilleur accueil de l'enfant. Ils sont les garants de la qualité de l'accueil de l'enfant et les organisateurs de la vie quotidienne au sein des structures.
- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie, mais aussi dans le développement de sa personnalité en lien avec l'exploration du monde qui l'entoure (éveil culturel et artistique, activité motrice...).
- Favoriser l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.
- Accueillir chaque famille de façon personnalisée en respectant les diversités sociales et culturelles.

Enfin l'association se fonde sur une démarche de citoyenneté active et solidaire. En effet, des liens se tissent avec différents partenaires présents sur le territoire (ludothèque, bibliothèque, écoles maternelles, fermes pédagogiques, financeurs...).

En tant que structure à gestion parentale, Framboisine véhicule des **valeurs de solidarité** et en ce sens, elle s'est adaptée et continue à s'adapter aux besoins réels des familles par la prise en compte de la conciliation de la vie professionnelle, sociale, familiale et personnelle des parents et de la vie sociale locale. Elle a évolué vers l'ouverture à tous les enfants et leurs familles dans le **respect de leur diversité sociale et culturelle tout en impliquant les parents, les confortant dans leurs compétences.**

CHARTRE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10

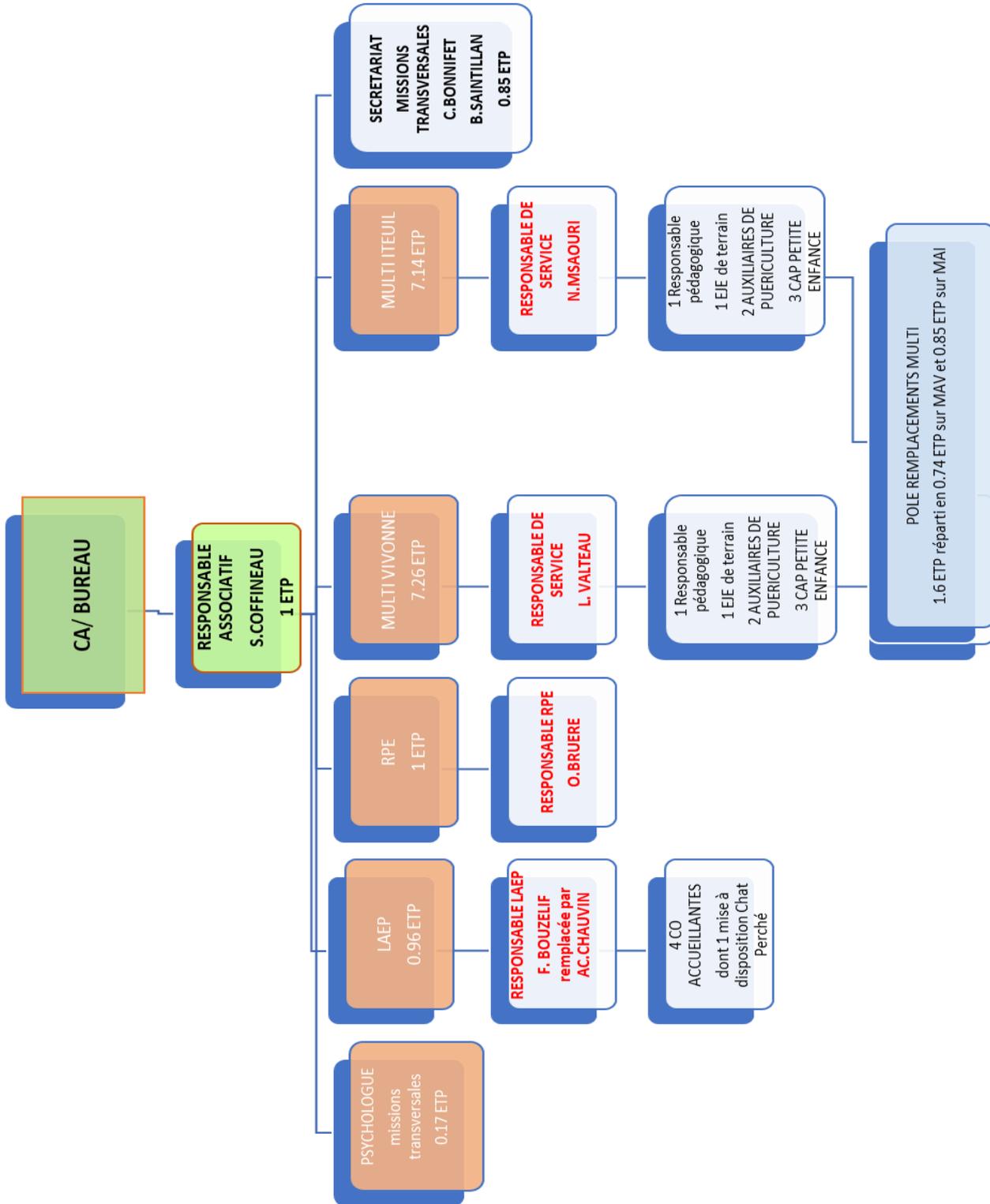
J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 234-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

ORGANIGRAMME FRAMBOISINE

Au 01 janvier 2024 : 19.98 ETP



LE BUREAU FRAMBOISINE

Le Bureau de l'Association Framboisine est constitué d'adhérents élus. Ils se réunissent au moins une fois par mois. Le Bureau exécute les décisions et orientations du conseil d'administration. Il lui rend compte de tous ses actes. Les membres élus le sont pour un an minimum. Le bureau est renouvelable tous les ans par le fait des membres sortants.

L'ensemble des postes qui constituent le Bureau de l'Association Framboisine sont en lien constant avec la Responsable associative, les responsables des services, la secrétaire comptable, les salariés, les partenaires...

LES MISSIONS DES MEMBRES DU BUREAU :

CO-PRÉSIDENTS

En coordination avec la Responsable associative

- Répartition des fonctions au sein de l'association et dans ce cadre, le président aide ou supplée les autres parents dans leur fonction.
- Préparation et animation des AG.
- Rédaction du rapport moral d'activité.
- Gestion des relations avec les organismes et partenaires extérieurs (ACEPP 86, CCVC...),
- Participation aux réunions CAF, MSA, CCVC, Commune...,
- Participation aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultat et du budget prévisionnel de Framboisine.
- Signature possible des chèques, devis, remboursements de frais et contrats
- Travaille en collaboration avec la responsable associative sur les questions RH (recrutement, remplacement, modification de contrats, congés, entretiens annuels...)
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats

Les co-présidents représentent la crèche dans tous les actes de la vie civile.

VICE-PRÉSIDENT

- Référent Comité Social Economique (CSE) se réunissant une fois par mois.
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats

CO-SECRÉTAIRES

- Prise de note et Rédaction des Comptes-Rendus pour les différentes réunions associatives (réunion de bureau, CA, AG, réunion du personnel, etc.)
- Participation possible au recrutement du personnel, aux entretiens annuels
- Participation aux réunions CAF, MSA, CCVC, Commune...,
- Participation aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultat et du budget prévisionnel de Framboisine.
- Déclaration à la préfecture

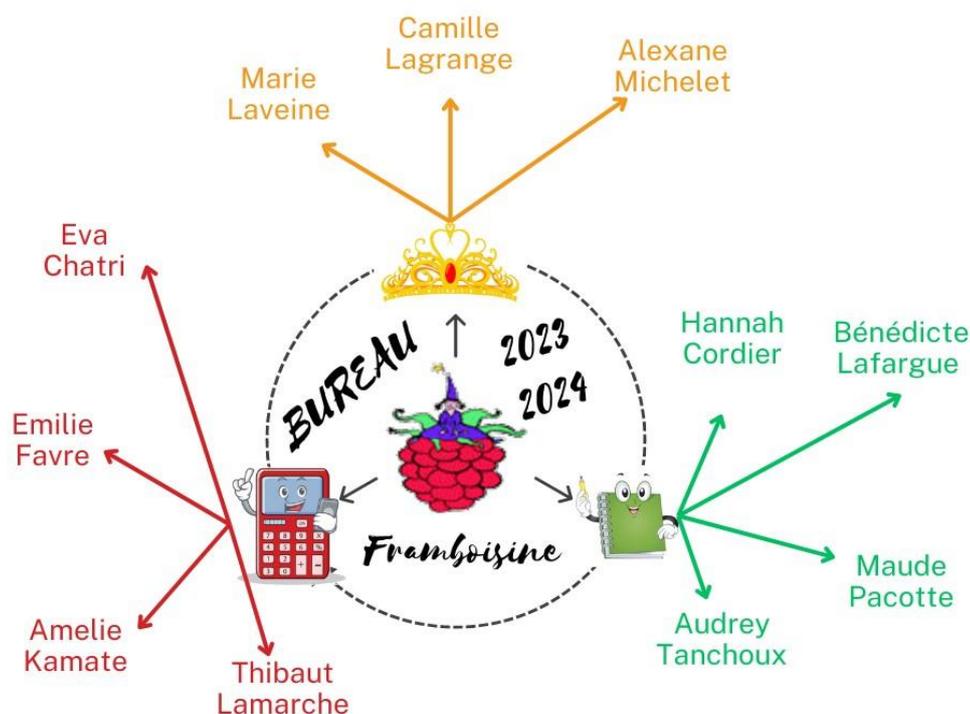
CO-TRÉSORRIERS

- Suivi de la trésorerie, la comptabilité et les budgets des services,
- Participation à l'établissement du budget prévisionnel au sein de la commission RH/Budget
- Participation aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultat et du budget prévisionnel de Framboisine.
- Participation aux réunions CAF, MSA, CCVC, Commune...
- Demande de subventions diverses,
- Réception et règlement possible de factures,
- Remboursement des frais professionnels et bénévoles,
- Tenue des relevés de banque.
- Virement des salaires des professionnels et des salariés de l'Association,
- Peut effectuer les virements bancaires,
- Relance factures impayées.

COMPOSITION DU BUREAU EN 2023

Le bureau 2022 - 2023 élu le 11/10/2022 était constitué de Camille Lagrange et Alexane Michelet en tant que Co-présidentes + Thibaud Lamarche, Eva Chatri et Marine Lenglet en tant que Co-trésorrières + Flora Rogeon, Bénédicte Lafargue et Marie Laveine en tant que Co-secrétaires.

Le bureau a été renouvelé le 11/10/2023. Voici sa composition :



RAPPORT MORAL DE LA CO-PRÉSIDENTENCE POUR 2023

Rentrer dans le bureau associatif, c'est un engagement envers l'Association qui permet de prendre part au fonctionnement de Framboisine. **Nous ne regrettons pas notre engagement !**

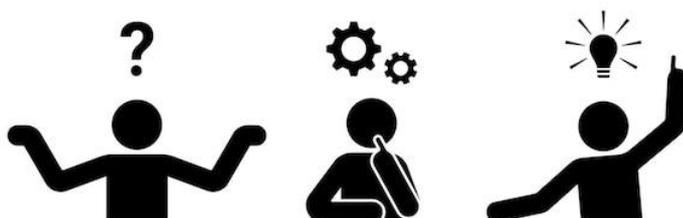
Cet engagement demande du temps mais c'est un temps :

- Nécessaire pour la pérennité de notre association à gestion parentale ;
- Qui se partage entre tous les membres (autrement dit plus on est nombreux, plus on peut faire de choses et se partager les tâches / projets) ;
- Qui permet de comprendre le fonctionnement des services de l'Association et d'échanger avec d'autres parents et les professionnels ;
- Où il est possible de proposer de nouvelles idées / projets pour nos enfants.



Il n'est pas toujours évident pour nous, en tant que parents ne travaillant pas forcément dans le domaine de la petite enfance ou dans la gestion des ressources humaines, d'avoir connaissance de l'ensemble des directives à suivre, des projets à mener au niveau des différents services de Framboisine.

Au cours de l'année 2023, le Bureau s'est réuni chaque mois afin d'avoir un temps de travail avec la Responsable associative qui a, elle, une maîtrise plus complète de ces sujets.



Il y a des sujets « sympas » à traiter comme l'organisation du repas de fin d'année / la participation à la journée des associations mais parfois nous avons aussi dû aborder des sujets plus « sérieux » tels que les budgets, la revalorisation des salaires / la validation des nouvelles pesées / les nombreux arrêts de travail et les difficultés à recruter.

En Bureau, nous avons pu travailler sur des sujets permettant, cela nous, d'améliorer les conditions de travail des professionnels, notamment :

- L'organisation des temps de réunion des équipes en journée
- La communication interne au travers de la mise en place des nouvelles licences
- La proposition de mise en place d'un Compte Epargne Temps
- Le changement de Mutuelle



Ces réunions de bureau nous permettent de faire des propositions et de prendre des décisions les plus adaptées possibles en prenant en compte les différents éléments : la réglementation / la convention / la pérennité de l'Association / les souhaits des professionnels.

L'engagement parental ne doit pas être représenté uniquement par le Bureau et le Conseil d'Administration.

La participation de chacun, à sa hauteur et en fonction de ses disponibilités et envies, est importante ! Il n'y a pas de « petite » participation, cela sera toujours un + pour l'Association.

Ainsi, l'Association Framboisine a proposé en 2023 (et cela perdure en 2024) de se retrouver en petits groupes (commissions) pour des temps d'échanges, de réflexions ou de développement de projets.

Ces groupes ont pour objectifs de réunir aussi bien des adhérents (parents ou assistants maternels) que des professionnels. Ces temps ont pour objectif de réfléchir tous ensemble à des sujets qui nous tiennent à cœur, mais ils ont également vocation à créer du lien, des temps conviviaux entre tous. Ces commissions sont ouvertes toute l'année, il est tout à fait possible de n'y participer qu'à un moment et de changer de commission en fonction des sujets qui y sont abordés.



Plus de détails sur les commissions dans le Bilan général 2023 ainsi que dans les projets 2024.

Enfin même en ne devenant pas membre du CA, ni du bureau ni d'une commission, il y a encore pleins d'autres possibilités de s'engager dans l'Association (accompagnement d'une sortie, lessive, couture, jardinage, partage d'une lecture, etc.). C'est vraiment un atout de pouvoir participer, même un tout petit peu, au quotidien de nos enfants.

BILAN 2023... UNE ANNÉE DIFFICILE

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : DIFFICULTÉS ET INNOVATIONS

→ Des temps d'échanges et de coordination

Tout au long de l'année des temps d'échange, et de réflexion ont été organisés. Entre autres, on retrouve :

- Des temps de coordination responsable/ Co président
- Des réunions de bureau (une par mois)
- Des conseils d'administration (un tous les deux mois)
- Deux Assemblées Générales
- Des commissions
- Deux réunions du personnel : l'une en juin (le 20), l'autre en novembre (le 9)

Ces temps de travail sont importants, ils permettent de faire un point sur les dossiers en cours, d'aborder les questionnements du moment de transmettre les éléments (administratifs ou juridiques) et surtout d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la gestion de l'association.

→ Une nouvelle fois, une année marquée par des professionnels en proie à des soucis physiques (TMS en grande partie) et des difficultés de recrutement

- Sur les deux multi accueils plusieurs professionnels ont dû s'arrêter pour des périodes plus ou moins longues en raison de soucis physiques. Les temps partiels thérapeutiques qui en découlés ont demandé un effort important de la part des équipes car les remplaçants n'ont pas toujours été faciles à trouver. A l'heure où nous parlons de pénibilité, le travail en crèche en est l'exemple type.
- Enfin et c'est tant mieux, plusieurs grossesses se sont annoncées avec là aussi des postes vacants à remplacer et des emplois du temps à remanier.
- En 2021, l'association avait pris la décision de pérenniser 2 postes. Il s'agissait de professionnelles qui occupaient depuis plusieurs années des fonctions de « remplacements » sur les deux multi. A la suite du départ de l'une d'entre elles fin 2021, l'association a depuis du mal à repourvoir ce poste.
- Depuis deux ou trois années maintenant, nous rencontrons d'énormes difficultés de recrutement surtout sur certains métiers qui se retrouvent en tension. Les diplômés d'Auxiliaire et d'EJE sont très rares sur le marché de l'emploi.

→ **La formation des professionnels**

La formation des professionnels fait partie intégrante des engagements de Framboisine, c'est pourquoi nous avons toujours préservé le choix d'investir budgétairement sur la formation, en soutenant les professionnelles dans leur demande de montée en compétences.

En 2023, de nombreuses formations ont pu être suivies par les professionnelles de Framboisine (cf. rapport d'activité des différents services). A noter, cette année, UNIFORMATION (OPCO de la branche) nous a largement accompagné et soutenu financièrement puisque les charges engagées dans les formations ont quasiment été pris en charge à 100% (à l'exception des frais kilométriques qui sont plafonnés).

Enfin, comme tous les ans, Les responsables des multi accueils et la responsable associatif ont toutes pu bénéficier d'une formation dispensée par Philippe Dupuy de l'ACEPP portant sur les actualités (denses !) du moment. Celle-ci a eu lieu fin septembre dernier.

→ **Alternance au multi accueil d'Iteuil :**

Fin 2021, l'association avait choisi de s'engager dans l'alternance. Ainsi en août 2021, Manon en formation d'EJE (éducateur de jeune enfant) avait rejoint l'équipe d'Iteuil. Malheureusement début 2023, cette dernière s'est rendu compte que la formation ne correspondait pas à ce qu'elle en attendait et l'expérience s'est arrêtée là. A ce jour, et pour des raisons financières, nous avons décidé pour cette année de suspendre cet engagement.

→ **Travail autour de la nouvelle organisation des temps de réunion pour les professionnels**

Depuis quelques temps et surtout post crise sanitaire, le constat a été fait, qu'il était de plus en plus difficile de réunir l'ensemble des professionnels sur des temps de réunion après 18h30. On ne peut que comprendre les professionnels. En effet, qui souhaiterait retourner sur son lieu de travail après une journée de 9 ou 10 heures de présence effective auprès des enfants ? Et pourtant ces temps de réunion sont plus que nécessaires puisqu'ils permettent la prise de recul et de réflexion garante d'un accueil de qualité.

Afin d'améliorer simultanément la qualité de vie familiale celle reliée à la vie professionnelle, nous avons donc réfléchi durant toute cette année 2023, à une autre organisation des réunions.

Cette réflexion vient d'aboutir à une proposition de mise en place des temps de réunions en journée et non uniquement en soirée (Temps de formation collective, APP, réunion d'équipe...). Ainsi, vont être expérimentées des journées ou demi-journées pédagogiques, un peu sur le même modèle que les mercredis pédagogiques qu'on retrouve à l'école. Un calendrier sera établi à la fin de chaque année scolaire pour la rentrée de septembre et sera notifié à chaque famille utilisatrice.

Les 1eres demi-journées ont eu lieu en 2024 à Vivonne le 5 avril et à ITEUIL le 8 avril.

En matérialisant un temps de réunion en journée, nous espérons que cela facilitera les temps d'échanges en équipe et améliorera la communication.

→ Objectifs :

- Limiter les réunions en soirée.
- Travailler à une nouvelle organisation des temps de réunion (programmation en amont des temps d'APP, des réunions d'équipe, des réunions avec Lydie...)
- Redonner une nouvelle impulsion au travail en équipe,
- Remotiver les professionnels qui s'essoufflent à revenir pour des réunions en soirée.
- Favoriser les échanges entre les services de Framboisine
- Possibilité d'avoir accès à plus de formations collectives

Ce travail s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des préconisations au niveau de nos partenaires puisque la CAF financera à partir de 2024, 3 journées pédagogiques par an. L'objectif à court terme étant de financer plus largement les temps de réflexion pédagogiques des professionnels et ainsi de miser sur la qualité d'accueil. Ces préconisations font suite fin juin 2023 au rapport de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales) qui faisait état d'un nombre important de points négatifs quant aux pratiques des établissements d'accueil.

→ Mise en place des comptes épargne temps

En juin 2023, l'association a décidé de permettre à chaque salarié de pouvoir ouvrir un compte épargne temps.

Le travail de réflexion est encore en cours. Il devrait aboutir à l'écriture d'un accord d'entreprise prochainement. Nous espérons que celui soit effectif en fin de période de référence, c'est-à-dire pour le 31 août prochain.

→ Mise en place du nouveau système conventionnel de classification et de rémunération

Si l'année 2022 avait été marquée par la mise en application de la loi NORMA, l'année 2023 représentera l'année de passage au nouveau système conventionnel de rémunération et de classification.

Pourquoi un tel changement ?

Les chapitres de la convention collective Alisfa relatifs à la classification et rémunération étaient en place depuis plus de 20 ans. Seules quelques modifications avaient été apportées au fil des années sur la valeur du point et la Rémunération Minimum de Branche (RMB). Les dispositions étaient devenues obsolètes et ne répondaient plus aux besoins de la branche et de notre secteur.

Quels sont les objectifs de ce changement ?

- Un des enjeux est de renforcer l'attractivité de nos métiers et ainsi apporter une réponse aux difficultés de recrutement et de maintien dans l'emploi.
- Augmenter les plus bas salaires et valoriser les cœurs de métiers
- Favoriser l'équité via la disparition de la RMB et de la RIS
- Compenser en partie la perte de pouvoir d'achat en lien avec l'inflation

Après plus de deux ans de négociations, l'avenant n°10-2022 a donc été signé par le syndicat d'employeur Elisfa et la CFDT Santé Sociaux.

Ainsi, les services dépendant de la convention ALISFA se trouvent dans de réviser leur système de classification et de rémunération.

Le nouveau système de classification et de rémunération est applicable depuis le 1er janvier 2024.

Quelles sont les grandes évolutions apportées depuis ce 1er janvier 2024 ?

- Le RMB (revenu minimum de branche) et la RIS (revenu individuel du salarié) ont été supprimés. Ils sont remplacés par l'acquisition de points de compétences, de formation et d'ancienneté.
- La liste des emplois repère et des emplois assimilés a été revisitée.
- La révision quinquennale a disparu, mais la pesée sera évaluée à chaque entretien annuel.
- Ce passage va de fait engendrer un impact sur la masse salariale globale, puisque sur la totalité des salaires, on enregistre une hausse de +5.6% des salaires. Cette hausse est de + 10.06% à l'échelle du territoire. Ceci ne veut pas pour autant dire que les professionnels de Framboisine n'ont pas été augmentés comme il se doit mais il traduit plutôt les efforts qui avaient déjà été réalisés en 2022 et qui ainsi ont quelque peu lissé cette augmentation.
- Toutes les pesées ont été revues
- L'ensemble des pesées attribuées aux professionnels de Framboisine se situe dans la moyenne haute
- L'objectif d'augmenter les plus bas salaires a été respecté puisque ceux-ci ont évolué en moyenne de 7.12 % à 10.5%
- Le passage a bien été effectif sur la paye du mois de janvier 2024 (ce qui n'était pas forcément acquis du fait que l'ensemble des logiciels de paie devaient se mettre à jour malgré l'arrivée des informations parfois tardive de la part du national).

2. PROFESSIONNALISATION DES OUTILS DE TRAVAIL DE FRAMBOISINE ET INSTALLATION DE LICENCES OFFICE 365

Dans le cadre de la modernisation informatique et de l'optimisation de notre organisation, l'association Framboisine travaille activement depuis 3 ans à la mise en place d'outils performants.

L'association a fait le choix de pouvoir poursuivre cette optimisation et de continuer sa démarche de modernisation en terme informatique.

Mise en place d'une nouvelle architecture informatique

Gestionnaire de deux multi accueils, d'un RPE, d'un LAEP et d'un service administratif, l'association a besoin d'être performante en termes de stockage et de sécurisation des données et ce afin de répondre aux normes RGPD. Comme bon nombre d'associations, force est de constater que malgré notre vigilance, nous ne répondions pas forcément à 100% à ces injonctions.

De plus, notre système de stockage et de transmissions des données n'était pas optimum ce qui ne favorisait l'investissement des administrateurs. Ceux-ci, après travail de réflexion en commission ont donc décidé de mettre en place un réseau informatique associatif par l'installation de licences 365.

Une arborescence commune à l'ensemble des services a donc été créée sur un SharePoint avec comme objectif :

- De sécuriser les données,
- De favoriser l'accès aux documents (accès accordé ou non en fonction du degré de responsabilités) mais aussi
- De permettre une transmission des informations aux administrateurs ce qui devrait éviter de perdre des données et ainsi faciliter leur arrivée quand il y a renouvellement au CA.

Chaque professionnel et membre du bureau s'est vu doter d'une adresse professionnelle personnelle ce qui va nous permettre de mieux communiquer mais aussi pour les professionnels d'avoir accès à leur dossier personnel.

Aujourd'hui, nous ne créons plus de dossier papier si ce n'est pour le contrat de travail dont pour l'instant, nous gardons une trace écrite.

Nous y voyons deux avantages : le premier évident, nous sécurisons les informations confidentielles et le deuxième, nous limitons l'impact écologique du papier (en 2023, nous avons d'ailleurs économisé 1000 euros en frais de photocopies !).

Ces licences ont été installées courant juillet et sont ouvertes aux professionnels et membres du bureau depuis septembre.

Aujourd'hui, leur installation représente un gain de temps important pour certaines catégories de personnel. Cela peut prendre un plus de temps pour d'autres qui en voient moins l'intérêt. Il s'agit d'un changement majeur d'organisation qui prendra sans doute un peu de temps pour être utilisé par l'ensemble des acteurs concernés

3. COLLABORATION AVEC UN NOUVEAU CABINET COMPTABLE ET UNE NOUVELLE GESTIONNAIRE DE PAIE

En début d'année 2022, pour des raisons diverses et variées, l'association a requestionné sa collaboration avec le cabinet comptable et la gestionnaire de paie avec lesquels des conventions avaient été signées. Des contacts ont été pris, des devis demandés et finalement décision a été prise d'engager une nouvelle collaboration.

Depuis le 1er janvier 2023, nous collaborons donc avec le cabinet BAKERTILLY pour la partie expert-comptable et pour la partie gestion du social (gestion des paies).

Bakertilly est un cabinet pluridisciplinaire bénéficiant d'une véritable expertise dans l'accompagnement des professionnels de l'économie sociale et solidaire.

A ce jour, il accompagne 30 associations et travaille notamment avec une des structures du réseau parental de la Vienne. Cette expertise représente un véritable plus puisque le cabinet maîtrise entre autres notre convention.

4. TRAVAIL AUTOUR DES COMMISSIONS

Les 4 commissions lancées en octobre 2022 se sont poursuivies en 2023.

- **La commission communication :**
 - Les plaquettes RPE et LAEP ont été retravaillées pour être plus claires et actualisées (nouvelles adresses mail, nouveaux planning). Elles ont été éditées par la CCVC.
 - Le travail sur le site internet qui était au départ l'objectif principal de la commission a été un peu repoussé afin de lancer tout d'abord la Newsletter de Framboisine. Les nouvelles pages du site internet ont été définies mais la mise à jour du contenu est plutôt au programme de début 2024.
 - La 1^{ère} Newsletter de Framboisine a été envoyée fin septembre 2023 afin de profiter de la fête des 20 ans de Framboisine de juin pour en faire une rétrospective ! Une 2^{ème} Newsletter sur un format plus classique (modèle sur lequel sera basé les newsletter suivante) a été envoyée en décembre 2023.
 - La commission communication utilise l'outil Brevo (RGPD) pour l'envoi des Newsletter. Seuls les adhérents ayant donné leur accord sont destinataires + l'ensemble des pro
 - Un article a été transmis à la mairie d'Iteuil pour ITEUIL Info de décembre 23 (sujet = les 20 ans)
- **La commission RSI :** le travail de cette commission a reposé sur le respect du RGPD, la professionnalisation des outils de travail Framboisine et l'installation des licences Office 365 (voir II) A voir s'il faut écrire autre chose car n'étant pas dans la commission
- **La commission développement durable :** atelier cousette, réflexion sur l'utilisation de papier recyclé pour les impressions, réflexion sur l'utilisation de couches compostables, utilisation du compost. A voir s'il faut écrire autre chose car n'étant pas dans la commission
- **La commission fête :** cette commission s'est concentrée sur la fête des 20 ans de l'Association. Rendez-vous a ainsi été donné samedi 3 juin 2023 à l'accueil de loisirs de l'Anjouinière afin de réunir ceux et celles ayant croisé le chemin de Framboisine. Le Livre d'Or a permis de recueillir de beaux témoignages lors des 20 ans de Framboisine. Quelques mots reviennent : enfants, plaisir, moments, années, souvenirs, merci !

Lors de la réunion du personnel en juin 2023, il avait été remonté le besoin de faire un bilan du fonctionnement et ou de l'organisation des commissions. Quasi obligatoires pour les professionnels, elles étaient assez peu investies par les familles.

Ce constat a fini par déboucher sur une perte de sens pour la plupart des professionnels. L'association a donc fait le choix de différer leur reprise après le mois de septembre et ce afin de recenser les attentes des tous les acteurs.

L'objectif majeur étant de pouvoir proposer une formule qui corresponde à la société d'aujourd'hui et in fine susciter l'envie de participer par plaisir et non par obligation.

- À la suite d'une décision de bureau, les commissions ne sont plus obligatoires pour les professionnels, nous avons fait le pari de miser sur l'adhésion personnel.
- Des sondages ont été réalisés et envoyés que ce soit aux familles et aux professionnels.
- Il en est ressorti des thématiques qui sont très proches de celles abordées l'an passé. A savoir :
 - Une commission « temps conviviaux »,
 - Une commission « développement durable »
 - Et une commission « communication ».

- L'objectif étant que chacun ne se sente pas « enfermé » dans un groupe de travail mais puisse intervenir en fonction des projets du moment et aussi de ses disponibilités personnelles. Ainsi telle ou telle personne pourra participer sur plusieurs commissions dans une même année.

5. PARTENARIAT

→ Continuité et arrêt du partenariat avec la crèche préventive et familiale « enfant présent »

De quoi s'agit-il ? Accueillir au domicile des assistantes maternelles des enfants jusqu'à l'âge de trois ans. Le projet s'articule autour de quatre axes : « *L'accueil et l'accompagnement (éveil et santé de l'enfant), le soutien à la parentalité (attachement parent/enfant), l'accompagnement des parents dans les différentes démarches (comment on prend soin des parents afin qu'ils prennent soin de leurs enfants), la lutte contre les violences familiales* »,

Qui peut en bénéficier ? Toutes les familles mais particulièrement celles qui se trouvent en situation de fragilité. Des parents vulnérables qui ont besoin de soutien. Une population en demande d'insertion, précarisée mais aussi des familles monoparentales...

> Comment ça marche ? Les berceaux (c'est le nom officiel pour désigner le lieu de travail des assistantes maternelles autorisées à prendre en charge deux enfants) sont répartis sur l'ensemble du département de la Vienne. Pour les familles qui ne peuvent se déplacer, les assistantes maternelles viendront chercher leurs enfants pour les ramener à leur domicile. Des ateliers sont animés par des éducatrices qui réuniront les assistantes maternelles en un même lieu et en tenant compte de leur territoire pour des journées de formation mais également pour organiser des jeux avec les enfants.

Le partenariat avec la crèche préventive s'est arrêté début juillet 2023. En effet, l'association « enfant présent » a trouvé des locaux qui correspondent mieux à leurs besoins au regard de la localisation des assistants maternels salariés.

→ Partenariat avec l'ACEPP 86

L'association Framboisine est sortie du comité directeur de l'ACEPP 86 depuis le mois de Juillet 2021. Néanmoins nous continuons régulièrement de travailler en partenariat.

Pour information, vous pouvez consulter une petite vidéo autour des missions de l'ACEPP 86 via ce lien :

<http://www.acepp.asso.fr/acepp-86/?PagePrincipale>

L'ACEPP 86 est une ressource importante que ce soit pour les administrateurs que pour les professionnels. Yasmina en était sa coordinatrice jusque fin janvier 2024. Elle a choisi de partir vers d'autres projets professionnels. Nous la remercions de son investissement. La suite quant au remplacement de son poste, est en cours de réflexion.

→ Continuité de travail avec la collectivité et la CAF

Continuité de la collaboration du travail :

- Avec la communauté de communes des Vallées du Clain qui nous suit financièrement, reconnaît et permet le maintien de la qualité d'accueil au sein des différents services. L'association remercie Valérie jusqu'à présent coordinatrice petite enfance sur les Vallées du Clain qui, elle aussi, s'envole vers un autre territoire.
- Avec la CAF qui nous accompagne régulièrement dans les évolutions du cadre réglementaires en lien avec les prestations de services.

PSYCHOLOGUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Depuis le 1er septembre 2022, Lydie GUESNE, de formation psychologue, est en poste de psychologue de l'association.

Ses missions :

- Observer les enfants sur des temps du quotidien,
- Accompagner les équipes dans leurs questionnements,
- Recevoir les familles en entretien individuel
- Proposer des soirées d'informations et d'échanges répondant aux besoins des uns et des autres.

La présence d'une psychologue au sein de Framboisine est un réel plus dans l'accompagnement à la parentalité mais aussi dans les pratiques des professionnels.

AU SEIN DU R.P.E (Relais Petite Enfance) de Septembre à Avril 34 heures

Depuis le 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, j'ai pu être présente sur 12 demi-journées sur les temps collectifs. L'objectif était d'observer et d'échanger avec les assistant(es) maternel(les).

À la suite des questionnements des assistant(es) maternel(les) sur différents thèmes concernant la spécificité de leurs rôles et fonctions, nous proposons des groupes de paroles et de réflexions intitulés : « Être ass mat parlons-en ».

Le premier a eu lieu le 27 avril 2023 :

« Accueillir chaque parent dans sa singularité : parlons-en »

Le deuxième aura lieu le 11 janvier 2024 :

« Il était une fois être une ou un ass mat... »

Le troisième aura lieu le 23 mai 2024 : le thème reste à définir.

AU SEIN DES MULTI-ACCUEILS : 2 fois par mois

Mon temps de présence se répartit entre des temps d'observation en journée auprès des enfants, des temps d'échanges informels avec les différents professionnels de Framboisine, des réunions d'équipe, d'analyse des observations et de réflexion dans un objectif de Co construction, et des rencontres avec les familles. Construction d'un outil d'observation pour repérer d'éventuels besoins spécifiques pour

soutenir certains enfants dans leur développement. Accompagnement de l'équipe sur l'utilisation de l'outil SNOEZELEN.

2 réunions à thème à Vivonne :

- Le jeu libre Co animé avec Violaine
- La politesse chez le jeune enfant Co animé avec Théo

2 réunions à thème à Iteuil :

- L'importance de l'aménagement de l'espace
- Le développement sensoriel chez le jeune enfant

Soirée d'information et d'échanges le 24 avril 2023 sur le thème de la première rentrée des classes des enfants

AU SEIN DU LAEP (Lieux Accueil Enfants Parents)

Un avenant de 3H en plus par mois a été signé en novembre 2022, permettant également de travailler avec ce service.

J'ai assisté à deux réunions d'équipes et nous avons planifié des temps d'observations pour chaque demi-journée d'accueil, mardi, mercredi, jeudi matin et mercredi après-midi.

Pour des raisons d'organisation et de prise de repères dans les trois autres services de Framboisine, je n'ai pas pu m'investir pleinement sur le service du LAEP.

Mon temps de présence sera concentré sur le mois de mai et de juin 2023.

Pour donner suite à une réflexion commune, nous avons décidé une présence plus régulière en réunion d'équipe pour des éclairages théoriques dans le but d'être dans une réflexion permanente et une Co construction pluridisciplinaire.

Travail de réflexion sur l'analyse systémique et la Co intervention en LAEP. Cette Co construction a pour but de faciliter et de soutenir la fonction contenante de l'équipe dans la spécificité de son accompagnement.

DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

De janvier à décembre 2023, 10 familles ont bénéficié d'entretiens individuels.

POUR CONCLURE

Il semble que la répartition de mon temps entre les 4 services soit pertinente. Cependant, il faut rester vigilant quant à l'augmentation progressive des rendez-vous familles. Peut-être que cette augmentation aura un impact à moyen terme sur mon temps de présence auprès des enfants et des équipes.

Nous referons le point fin 2024. La répartition de mon temps sera toujours à questionner selon les besoins de chaque service.

RELAIS PETITE ENFANCE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



LE RPE, C'EST QUOI ?

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil (Loi ASAP de décembre 2020), les missions des Relais Petite Enfance ont été élargies. Ces derniers deviennent des points de référence et sources d'informations sur l'ensemble des modes d'accueil pour *les parents et les professionnels*.

Un nouveau **référentiel national**, élaboré par la CAF, précise aujourd'hui que les missions des RPE sont :

- L'accompagnement des **familles** : dans la recherche d'un mode d'accueil, dans l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel,
- L'accompagnement des **professionnels de l'accueil individuel** dans leurs pratiques professionnelles et dans leur employabilité.

Ce nouveau référentiel précise les 3 missions renforcées encouragées et financées par la branche famille qui sont la mission de guichet unique, la proposition d'analyse des pratiques professionnelles pour les utilisateurs, ainsi que la promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel.

LES MISSIONS DU R.P.E SELON L'ARTICLE D.214-9 DU CASF :

1° Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services ;

2° Offrir aux assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;

3° Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile ;

4° Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir sur le site « monenfant.fr »

5° Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins en tenant compte des orientations définies, le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles.

L'ORGANISATION DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est donc un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les familles et les professionnels, animé 35h/semaine, par **Ophélie BRUERE**, éducatrice de jeunes enfants, sur le poste depuis le 24 novembre 2021 (auparavant co-responsable technique à la crèche de Vivonne).

La moitié de son temps consiste à proposer des **temps collectifs** sur les communes d'Iteuil et de Vivonne, à destination des assistants maternels adhérents et des enfants dont ils/elles ont la garde. Ces temps collectifs permettent aux professionnels de se rencontrer et d'échanger dans un lieu adapté aux besoins des enfants, et par conséquent de se professionnaliser. De plus, ils favorisent la socialisation des enfants d'âge préscolaire et l'ouverture vers le monde extérieur.

L'autre moitié du temps de travail se partage de la sorte :

- **Des permanences**, à destination des professionnels pour des questions relatives au métier, aux conditions d'exercice etc... mais aussi à destination des familles en recherche d'un mode de garde, ayant des questions en lien avec leur statut d'employeur etc...
- **Du temps administratif** pour la gestion du service dans sa globalité
- **Des réunions ou rencontres**, afin d'entretenir le réseau partenarial et d'avancer sur les projets.

ACTIVITÉ DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance participe à l'observatoire du territoire en tenant des statistiques alimentant le diagnostic petite enfance. Ceci est un travail de longue haleine pour la responsable puisque des statistiques annoncés un jour peuvent être différents le lendemain.

Au regard du tableau présenté ci-dessous, nous pouvons dire que la tendance entre l'offre et la demande (entre les places chez les assistants maternels et les enfants ayant besoin d'un mode de garde) est à l'équilibre mais ce constat ne tient pas compte des paramètres suivants :

- De nombreux AM agréés n'exercent pas
- Des AM en activités ne souhaitent pas être au complet (vieillesse de la profession, horaires des familles qui évoluent vers de l'atypique) donc les places sont comptées dans les statistiques mais jamais pourvues
- Certains AM imposent aux familles des horaires qui ne peuvent correspondre aux besoins des ces dernières (ne pas travailler le mercredi, terminer avant 18h, prendre 8 à 10 semaines de congés/repos ...) ce qui oblige les familles à chercher hors territoire
- De nombreuses familles de communes hors territoire (ex : Valence en Poitou, Celles Levescault, Aslonnes, Ligugé, Voulon, Coulombiers etc.) emploient des assistants maternels, et « prennent les places » des enfants du territoire car le bassin d'emploi se situe autour de Poitiers et Vivonne/Iteuil sont des lieux de passage.

Quelques chiffres concernant l'année 2023 :

L'offre et la demande en 2023 sur le RPE de Framboisine							
Communes	Château Larcher	Iteuil	Marçay	Marigny Chémereau	Marnay	Vivonne	Total sur le territoire
Nbre d'AM agréés au 31/12/22	6	13	9	8	1	32	69
Nbre d'AM en activité au 31/12/22	5	11	7	4	0	25	52
Places effectives	22	33	28	26	4	121	234
Places réelles	19	26	22	15	0	95	177
Nbre de naissance	6	23	11	2	6	20	68

Il est à noter une baisse de la natalité sur 2023 sur le territoire de Framboisine (-8 naissances par rapport à 2022) qui est moins conséquente tout de même que l'année d'avant (-21 naissances en 2022 par rapport à 2021). En parallèle, en 2023, une nouvelle MAM a ouvert à Vivonne (avec une seule assistante maternelle à l'ouverture en septembre), et 3 nouvelles assistantes maternelles se sont installées dont 1 qui n'exerce pas encore. Ceci contrebalance les départs en retraite (de 2 assistantes maternelles et des arrêts de l'exercice).

En 2023, le RPE a été ouvert 214 jours, soit environ 2247 heures (selon le tableau de bord saisi dans le logiciel INOE)

▪ Les temps collectifs et leur fréquentation :

95 temps collectifs ont été proposés par le RPE en 2023, sur les communes d'Iteuil les lundi et jeudi et de Vivonne (dans les locaux de l'ALSH l'Anjouinière) les mardi et vendredi, ouverts de 9h à 11h30.

A cela se sont ajoutés **12 séances « communication gestuelle avec bébé »** réparties en 2 groupes de 6 séances de



janvier à juin + **4 séances d'éveil musical** de septembre à décembre. Le RPE a aussi proposé **14 sorties**, qui quant à elles sont, en fonction du lieu et des possibilités d'accueil ouvertes aux familles adhérentes.

Lors de ces temps, **30 assistants maternels** différents ont participé, ce qui représente **103 enfants** (contre 19 et 60 en 2021 & 25 et 88 en 2022). La fréquentation des assistants maternels au relais petite enfance est donc en hausse puisque **58% des professionnels en activité au 31/12** ont participé au moins à un temps initié par le relais (contre 25% en 2021 & 45% en 2022). **4 parents** ont pu ponctuellement participer à des temps forts du relais.

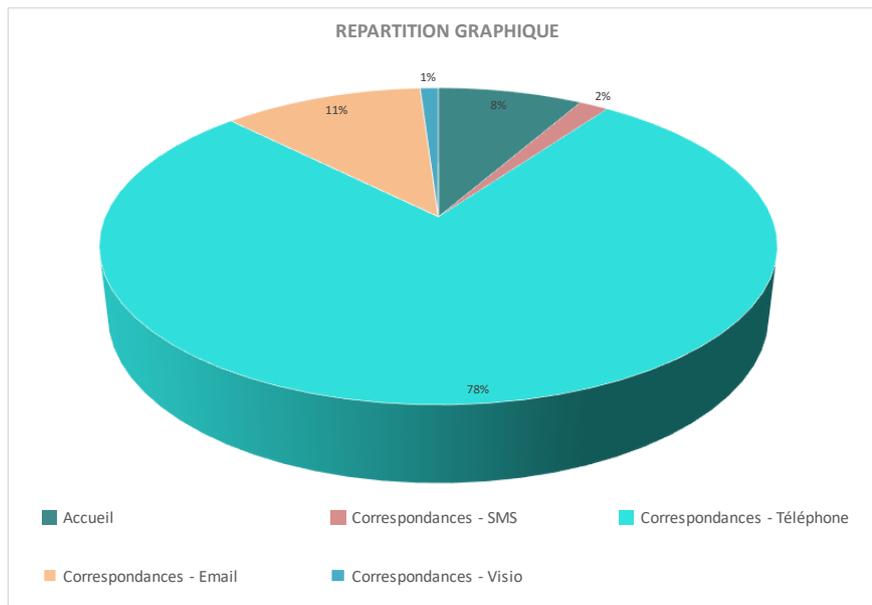
▪ Les permanences

124 permanences se sont tenues, pour la majorité à Itueil car c'est là que se trouve le bureau du RPE. Cela représente **317 h**. Un après-midi par semaine, Ophélie se rend dans les locaux de la crèche de Vivonne (gestion administrative ou permanence). Il est à noter que le découpage entre permanence et temps administratif n'a pas vraiment de frontière puisque la ligne téléphonique reste constamment en service et qu'à l'inverse lorsqu'une permanence est calme, du travail de gestion administratif peut être fait.

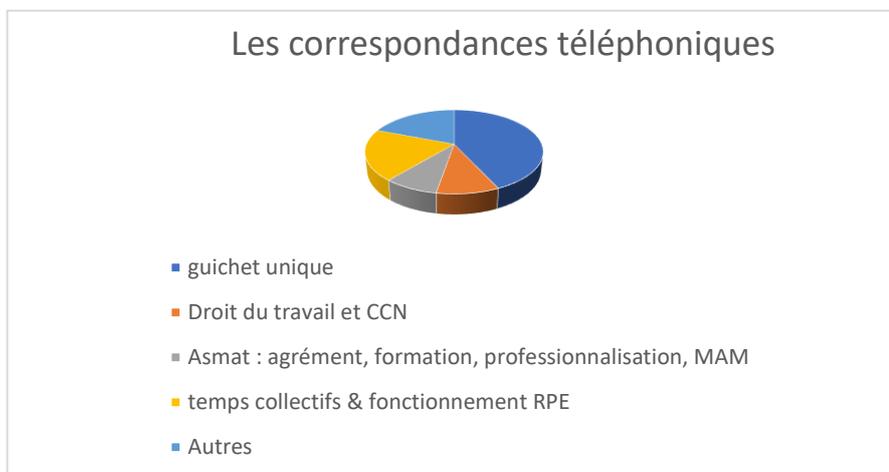
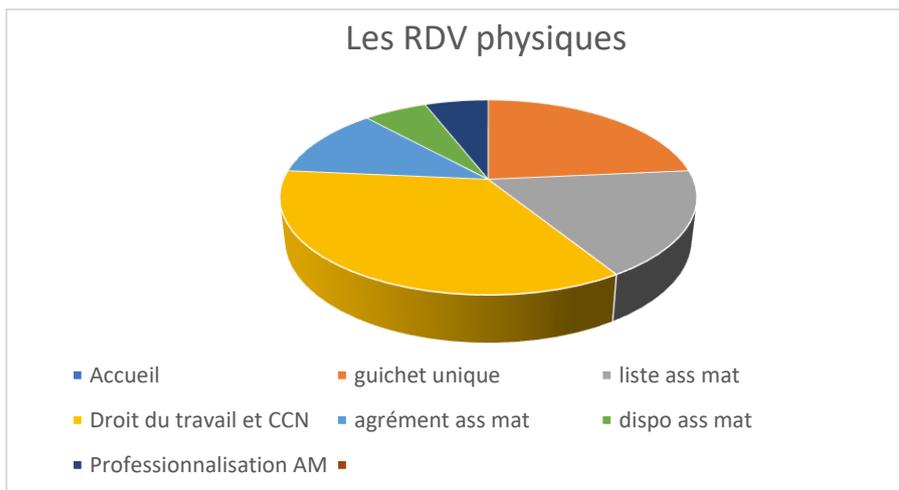
185 familles et 67 assistants maternels ont bénéficié d'un accompagnement individuel donc des services du RPE.

Ces accompagnements se sont faits de la sorte : 14 RDV physiques, 291 contacts téléphoniques, 593 contacts mail, 2 RDV en visio pour un total de 90 h de correspondances.

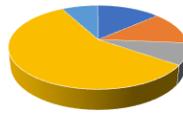
Nous constatons donc une baisse par rapport à 2022 (peut être liée à la baisse des naissances et à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande)



Quelques détails :



Les correspondances email :



- temps collectifs & fonctionnement RPE
- AM : agrément, formation, professionnalisation, MAM
- Droit du travail et CCN
- guichet unique
- Autre

L'analyse de ces graphiques démontre bien que le RPE est un service d'accompagnement des familles et des assistants maternels dans leur métier, mais que la mission de guichet unique prend une place prépondérante.

MISSION SPÉCIFIQUE : LE GUICHET UNIQUE

Depuis septembre 2017, l'association a choisi de mettre en place le service primo accueil, le RAM (ancienne dénomination) devient donc RELAIS PETITE ENFANCE à cette date.

Le guichet unique est une mission renforcée mise en place par la CNAF, sur lequel le RPE est aujourd'hui positionné. Cette mission renforcée permet à Framboisine de toucher une subvention complémentaire, aidant au fonctionnement.

Il permet également d'être l'unique porte d'entrée à toutes les familles en recherche d'un mode de garde, avec un interlocuteur privilégié, que la demande s'oriente vers de la garde individuelle (chez un assistant maternel) ou collective (vers 1 des 2 multi-accueils de l'association).

En 2023, la mission de guichet unique a continué à être ciblée sur une demi-journée dédiée (le lundi de 12h30 à 17h), afin de traiter les demandes, d'orienter les appels ce jour ci et de continuer de proposer des réunions collectives pour la recherche d'un mode de garde (proposées depuis septembre 2022). Elles ont lieu environ un mois sur deux, voire plus en fonction des besoins repérés chez les familles qui contactent le relais.

Elles sont destinées en priorité aux familles ne connaissant pas les modes de garde qui expriment le besoin d'être accompagné pour se décider, mais sont aussi importantes pour les familles ayant une idée précise mais dont l'aboutissement à court terme est incertain (ex : des familles souhaitant un accueil en crèche en cours d'année). Lors de ces réunions, Ophélie présente l'association et ses services, ainsi que les modes de garde du territoire.

Elle aborde les différences entre l'accueil individuel et collectif, présente le fonctionnement du relais pour les assistants maternels et souligne les enjeux d'une demande de place en crèche (que se passe-t-il une fois la demande déposée ?). Elle peut être amenée à échanger sur des aspects plus pédagogiques ou proposer des outils pour trouver le mode de garde qui correspond à ses propres attentes. Les questions des uns nourrissent les réflexions des autres et ce type de réunion est agréable pour tous car il permet aussi de créer du lien et de découvrir les lieux (les réunions ont lieu au sein du RPE à côté de la crèche d'Iteuil).

Concernant les demandes en accueil individuel, Ophélie remet le lien de la liste des assistants maternels, et oriente les familles sur le site monenfant.fr. En fonction du besoin, elle peut être amené à informer sur les disponibilités des assistants maternels ou de leurs spécificités d'accueil (avant 7h, après 20h, périscolaire, dépannage etc...)

Concernant l'accueil collectif, des **commissions d'attribution des places se tiennent une fois par trimestre** : elles réunissent la responsable du RPE, les deux responsables de crèche, la coordinatrice des services, ainsi qu'un parent du bureau éventuellement. Elles sont anonymes et les demandes sont traitées en tenant compte des critères de pondérations mis en place depuis 2022. A la suite de la commission, Ophélie appelle les familles à qui une place a été accordée puis les mets en lien avec les crèches. Elle contacte par mail celles à qui nous n'avons pu attribuer une place et leur propose de maintenir leur place jusqu'à la commission suivante.

La gestion du guichet unique demande donc un gros investissement administratif qui est chronophage pour le suivi des familles, c'est pourquoi l'association, avec recommandation de la CAF, réfléchit à une nouvelle organisation pour 2024.

En 2023, 58 demandes pour des places en crèche ont été rédigées. Lors des commissions tout au long de l'année, nous avons accordées 44 demandes, mais seulement 31 familles ont accepté la demande. Certaines sont encore sur la liste d'attente fin 2023 car la demande a été repoussée.

LES TEMPS FORTS DE 2023 :

- Partenariat avec les 3 autres RPE de la CCVC :

De l'**Analyse des Pratiques Professionnelles** est proposée aux assistants maternels du territoire, co-financé par les RPE de la CCVC. 4 assistants maternels de Framboisine ont participé et apprécié ces séances, animées cette année par Valentine Tutard, psychologue clinicienne, qui semble répondre aux besoins exprimés.

Nous avons décidé de proposer des **soirées sur l'observation professionnelles du jeune enfant**, à destination de tous les professionnels du territoire (assistants maternels comme salariés des crèches), en faisant intervenir Mme Kalff, formatrice et facilitatrice certifiée, EJE spécialisée en psychopédagogie compétences psychosociales, dans l'accompagnement éducatif et la communication professionnelle.

Lors de la première soirée qui a eu lieu le 09 novembre 2023, Mme Kalff a défini sa méthode d'observation en présentant un outil « journal de bord » sur lequel il est possible de noter ses observations en faisant référence aux 4 zones de développement. De nombreuses personnes étaient présentes à cette soirée (14 AM de Framboisine) mais les retours ont été mitigés. En conséquence, la deuxième soirée ayant eu lieu le 01 février 2024 n'a pas été un franc succès (seulement 3 AM de Framboisine).

- Formation et APP :

Ophélie a pérennisé ses participations dans le groupe d'APP collective animée d'**Ephraïm DOYA**, consultant en sciences humaines spécialisé dans la petite enfance. Elle a donc bénéficié de 7 séances pour échanger sur ses pratiques et questionnements.

Des soirées à thème et/ ou visio d'informatives sur la législation ont été proposées tout au long de l'année par les partenaires législatifs, et que cela soit à destination des RPE ou à destination des assistants maternelles et familles, Ophélie essaye de participer régulièrement afin de pouvoir faire du lien ensuite et avoir le même niveau d'informations.

Ophélie a bénéficié de la formation RSI pour le passage à Microsoft 365, le 22/06 et 20/07 2023. Elle a ensuite participé à une formation intitulée « faire d'un relais petite enfance un vrai lieu d'accueil pour les enfants et d'échanges pour les professionnels » à l'Institut Loczy du 16 au 18/10/2023. Enfin, elle a réalisé aux côtés des professionnels de la crèche de Vivonne la formation sur les stéréotypes de genre, le 24/11/2023.

- L'accueil des stagiaires et les RDV pour des renseignements sur le métier :

En 2023, Ophélie a accueilli 2 stagiaires :

- Une stagiaire EJE (présente depuis novembre 2023) jusqu'à fin janvier 2024
- Une stagiaire CAP AEPE (stage d'un mois sur mars/avril 2023)

De plus, elle a rencontré trois personnes intéressées par le métier ou en cours de formation, souhaitant des informations sur le fonctionnement du relais.

Enfin, elle a continué à proposer ses services à l'institut de formation des assistants maternels pour aller, en binôme avec une autre responsable de RPE, présenter les missions du relais, lors d'un de leur cours.

LES PROJETS DU RPE EN 2023 :

- Les temps collectifs :

L'organisation en groupe fixes a perduré à la suite d'un échange avec les assistants maternels à qui cela convient (continuité dans les échanges initiés, repères pour les enfants, sentiment d'appartenance à un groupe etc...).

Des changements sont possibles de façon exceptionnelle afin de s'adapter aux contraintes des professionnelles. Cependant, en septembre 2023, au regard de l'évolution de la demande (30 professionnelles ont exprimé leur souhait de venir aux temps collectifs), la fréquentation hebdomadaire n'est plus possible. 7 groupes de 3 à 4 professionnelles ont été constitué pour une venue une semaine sur deux.

Lydie, la psychologue de Framboisine participe à une matinée collective par mois.

▪ Les sorties, projets et interventions partenariales :

→ **Les intervenants lors des temps collectifs :**

Un projet communication gestuelle avec bébé a été mis en place de janvier à juin 2023 à hauteur de 6 séances par participant, auprès d'Elodie Bonneau (les parents'aise d'Elodie). 12 assistantes maternelles y ont participé, soit environ la moitié des adhérents de l'année scolaire 2022-2023.

Le partenariat avec l'école de musique Intervalle a été interrompu pour cause de congé maternité de l'intervenante, mais les séances ont pu reprendre de septembre à décembre 2023, sous le même format que l'an dernier, ce qui n'a pas été toujours très confortable au regard du grand nombre d'assistants maternels adhérents à la rentrée (donc beaucoup d'enfants par séance).



→ **Les sorties :**

Des sorties ont été proposées au cours de l'année, y compris pendant les vacances scolaires, ce qui permet de maintenir le lien avec les assistants maternels adhérents qui travaillent seuls à leur domicile :

- 1- Médiathèque de Vivonne, à hauteur de 3 matinées (2 séances par matinées) : une pendant les vacances de février, une pendant les vacances d'avril et une pendant l'été.



- 2- Sortie dans des parcs et jardins sur le territoire ou à proximité : Parcours pédagogique de Nieuil L'Espoir en février, parc de loisirs de Smarves en avril, aire de jeux de Celle Levscault en juillet et Bois de Givray le 27 juillet.
- 3- Sorties à la ferme LA FOLIE BERGERE de Nouaillé Maupertuis : une sortie en mars pour les agnelages, puis 2 en fin d'année (lié à l'augmentation des adhérents sur 2023-2024) pour la visite de la bergerie et des jardins.



4- Deux sorties au Lavoir des Roches animées par Alban Pratt de l'Arantelle en mai et juin



5- Journée au Château de Beauvoir le 23 juin pour marquer la fin de l'année et le départ à l'école des grands : animation basse cours, balade dans le potager, pique-nique et repos sous les arbres.



6- Une sortie nature à l'Ile aux demoiselles à Nouaillé Maupertuis également (observation d'insectes grâce à des loupes et boîtes à insectes)

→ **La semaine Nationale de la petite enfance :**

Comme chaque année, le RPE a participé à la semaine Nationale de la petite enfance : En 2023, exploration du thème « Pop, l'extraordinaire dans le quotidien » sur les temps collectifs : transvasement de billes d'eau, de bouchons en liège, jeux avec les chaussettes des enfants (retrouver la chaussette toute seule), échanges avec les professionnelles et les enfants sur ce qu'ils trouvent d'extraordinaire au relais etc...



Enfin, pour marquer la fin de l'année 2023, Ophélie a proposé un temps collectif en associant Maïa à des séances musique, avec gouter de Noël en 2 gooupes.

→ **Le partenariat avec Lydie :**

Une soirée à thème « être assmat parlons-en... » coanimé par Lydie, la psychologue de Framboisine et Ophélie a eu lieu en avril, réunissant 7 professionnelles. Cette soirée a commencé par un jeu collaboratif afin de créer un espace de paroles ouvert, pour ensuite aborder le thème de la parentalité d'aujourd'hui. Les professionnelles présentes ont exprimé leur envie de poursuivre ces séances.



▪ [Le padlet du relais :](#)

La padlet créé en 2022 a continué de vivre et a évolué : Ophélie a ajouté plusieurs rubriques.

C'est un espace de documentation et de ressource pour les professionnels petite enfance mais aussi un « panneau informatif » de ce qui se passe au sein du RPE, à la fois pour les assistants maternels que pour les familles. Cela illustre en quelque sorte l'activité du RPE.

Voici le lien :

<https://padlet.com/ramframboisine/axzgg3rp7g53qk6w>

PROJECTIONS POUR 2024 :

- Poursuite des séances musique, redivisé en plus petit groupe afin de proposer une nouvelle approche de la musique et de la manipulation des instruments.
- Continuité du partenariat à la médiathèque de Vivonne : une séance début janvier pendant les vacances de Noël + partenariat pour la semaine nationale de la petite enfance pour emprunter des livres d'Emile Jadoul.
- Mise en place d'un partenariat avec l'Ecole de Gym de Poitiers : 5 matinées sont prévues pour 10 séances (2 groupes de 10 assmat)
- Nouveau partenariat avec l'association Mille Bulles de Gençay avec 2 matinées privatisées à la ludothèque pendant les vacances de février 2024.
- Participation à la semaine nationale de la petite enfance sur le thème « Viens je t'emmène, se laisser guider par l'enfant » avec des temps ouverts aux familles
- Participation à la Grande Lessive, projet portée par la CCVC et mis en place en partenariat avec la Mairie d'Iteuil.
- La sortie de fin d'année se déroulera cette année la journée du 19 juin au château de Beauvoir pour un groupe et la journée du 5 juillet à Mouton Village pour un second groupe.
- D'autres sorties dans des parcs sont prévues ponctuellement : Bois de Givray, Bois de St Pierre, Aire de jeux à Celle L'Evescault etc...

Toutes ces propositions sont réfléchies afin de proposer des espaces de découverte pour les professionnels et familles, où ils peuvent ensuite retourner facilement.

Concernant le partenariat avec les autres RPE avec la CCVC :

Une deuxième soirée avec Willeminjn Kalff a eu lieu en février 2024. Cependant, un travail sur l'observation est pensé par Ophélie pour être mis en place sur les temps collectifs de janvier à juin 2024.

Des conférences à destination des familles et des professionnels sont envisagées, avec la création d'un questionnaire pour recenser les besoins et une première soirée mise en place à la Bourgeoisie dans le cadre de la semaine Nationale de la PE.

Formations et APP :

En 2024, Ophélie souhaiterait approfondir son approche « parentalité ».

Elle aimerait réaliser des formations proposées par l'ANPDE : « Accompagner la parentalité, soutenir les compétences et favoriser la participation parentale » & « Mettre en place et coordonner un atelier de soutien à la parentalité ».

De plus, elle poursuit l'APP collective avec Ephraïm Doya.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



MISSIONS ET ÉTHIQUE DU LAEP :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants jusqu'à leurs quatre ans accompagné(s) d'un parent ou d'un adulte référent. Ces temps d'accueil sont gratuits et anonymes.

Le LAEP est adapté à l'accueil de jeunes enfants et constitue un espace de jeux libres pour les enfants ainsi qu'un lieu d'écoute et de paroles pour les parents. Le LAEP a pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, ainsi que d'apporter un appui aux adultes dans l'exercice de leur rôle parental par des échanges avec d'autres parents et avec les accueillantes. L'accueil se fait par des professionnelles formées à l'écoute et garantes des règles de vie spécifiques à ce lieu. La confidentialité de l'identité des personnes et de ce qui est échangé dans ce temps et cet espace ainsi que le respect de chacun(e) incombent également aux co-accueillantes.

Le LAEP fait partie des dispositifs d'accompagnement à la parentalité soutenus et financés par la branche Famille. Il répond aux critères définis dans la Circulaire 2005-011 de mai 2015 portant sur le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Dans le souci de respecter les préconisations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales concernant les Lieux d'Accueil Enfants Parents labellisés comme le nôtre, nous nous devons de respecter des obligations telles que :

- L'accueil des familles doit toujours être réalisé par deux professionnels. Une souplesse est tolérée lors d'une absence imprévue d'un des deux accueillants.
- La participation des professionnelles à des temps de l'Analyse de la Pratique. Les professionnelles du LAEP Framboisine participent aux Analyses de la Pratique financées par la CAF de la Vienne et organisées en partenariat avec l'UDAF de la Vienne. Ces temps de réflexion professionnelle sont

très importants pour se questionner et améliorer la qualité de l'accueil et de l'écoute proposés aux familles fréquentant le LAEP.

- Les professionnelles du LAEP se doivent également d'être formées spécifiquement à l'écoute. Cette formation est également organisée par la CAF de la Vienne.

L'ÉQUIPE DU LAEP :

Pour l'année 2023, l'équipe est composée de cinq professionnelles réparties en quatre binômes :

- Anne-Claire CHAUVIN réalise le remplacement de Frédérique BOUZELIF en arrêt de travail (juillet 2021) et effectue l'ensemble des co-accueils ainsi que la responsabilité du LAEP.
- Marie PERNES en co-accueil le mardi matin à Iteuil
- Christelle ALBERT en co-accueil le mercredi matin à La Villedieu du Clain
- Manon BERNADOU en co-accueil le mercredi après-midi à Marigny-Chémereau. Elle assure également le co-accueil du jeudi matin à Vivonne jusqu'au mois de septembre 2023. Marie PERNES assurera les co-accueils du jeudi matin en plus de ceux du mardi matin à partir du mois d'octobre 2023.
- Violaine JAMAULT est recrutée au mois de novembre pour les accueils du mercredi après-midi à Marigny Chémereau en remplacement de Manon BERNADOU.

L'ensemble de l'équipe du LAEP est formé spécifiquement à l'écoute. Manon BERNADOU recrutée en fin d'année 2022 a réalisé cette formation au mois d'avril 2023.

Violaine JAMAULT effectuera cette formation début 2024.

Cette formation dispensée par la CAF est une ressource et un nouvel essor pour les professionnelles du LAEP. En effet, cette formation permet de remettre en question, de pouvoir réfléchir à sa pratique ainsi que de repenser la qualité des accueils.

Frédérique BOUZELIF pourra réaliser cette formation dès son retour.

LES PROJETS RÉALISÉS EN 2023 :

▪ L'accueil de Marigny Chémereau

Aujourd'hui nous avons une année de recul pour ce nouvel accueil des enfants de 4 à 6 ans les mercredi après-midi au sein de la commune de Marigny-Chémereau (ouvert au mois de novembre 2022).

Pour rappel ce projet d'ouverture fait suite à une étude réalisée sur le territoire en 2021 :

- Dans un premier temps nous souhaitions repenser des temps d'accueil sur la commune de Marigny-Chémereau, que nous avons interrompus pendant les années de crise sanitaire.

- Dans un deuxième temps une demande des parents, relevée par l'étude de besoins, était la poursuite de l'accueil LAEP après les 4 ans de leur enfant.
- La CAF de la Vienne nous soutient financièrement pour cette ouverture car nous restons dans le cadre d'agrément des LAEP qui peuvent accueillir les enfants jusqu'à leurs 6 ans. L'association Framboisine quant à elle a fait le choix de dissocier des créneaux d'accueils distincts : d'une part pour les moins de 4 ans (en matinée) et d'autre part pour les moins de 6 ans (le mercredi après-midi).

Ainsi l'équipe du LAEP propose depuis le mois de novembre 2022 un accueil spécifique le mercredi après-midi (les enfants n'ont pas d'école) de 14h à 16h30 pour les enfants de moins de 6 ans. Les fratries plus jeunes (0-4 ans) sont également accueillies mais nous ne pouvons garantir des conditions d'accueil optimales pour elles dans cet espace.

Nous rappelons et prévenons les familles que ce local n'est pas adapté aux enfants qui commencent à se déplacer et à sortir du tapis en rampant ou à quatre pattes : le carrelage au sol n'étant pas propice à cette exploration spatiale.

Après quelques mois de fonctionnement du temps d'accueil et pour donner suite aux discussions avec les familles utilisatrices nous avons fait le choix de décaler les horaires d'une demi-heure. Ainsi les accueils se feront de 14h30 à 17h à partir du mois de septembre 2023. En effet certains enfants de moins de 6 ans ont encore besoin d'un temps de repos l'après-midi et cela permet également de pouvoir emmener les petites sœurs et frères. La fréquentation est encore un peu faible mais encourageante.

Deux points ont été fait avec Madame NORESKAL (mairie de Marigny-Chémereau) notamment sur les conditions d'utilisation de la salle. Un protocole de ménage et de chauffage a été réalisé et affiché pour les employés de la mairie afin que les locaux soient prêts pour l'accueil des familles. Par ailleurs des travaux de rénovation devant avoir lieu en septembre 2023 (et probablement reportés en septembre 2024) le LAEP se déplacera certainement dans la grande salle des fêtes de cette même commune.

Nous avons obtenu au mois de mars 2023 un financement de 4000 euros par la CREES grâce à l'appel à projets que nous avons réalisé au mois de novembre 2022. Ce budget a permis de financer une partie du poste de co-accueillant ainsi que d'acheter du nouveau matériel pour l'aménagement de l'espace.



En outre nous disposons d'un placard à la seule disposition du LAEP dans lequel nous entreposons la majorité du matériel nécessaire à l'accueil des familles...c'est un vrai casse-tête pour le rangement...mais les professionnelles aiment bien jouer au TETRIS !!



- Un temps convivial du LAEP de fin d'année un peu différent :

Le 5 juillet 2023 nous avons réitéré la proposition de petit déjeuner partagé accompagné d'un spectacle musical pour clore l'année avant la pause estivale...

Cet événement a reçu un franc succès. Treize familles ont participé à ce moment convivial avec un total de 17 enfants.

Cette année c'est une maman du LAEP qui a proposé aux enfants et adultes un concert de violon accompagné d'un tambour.



- [Le travail avec Lydie GUESNE, psychologue de l'association :](#)

Nous avons pour projet d'avoir des temps en commun avec la psychologue de l'association Lydie GUESNE afin de penser plus finement la qualité de notre intervention auprès des familles.

Ce travail a pris forme en deux temps différents :

- Lydie est venue réaliser des temps d'observation globale pendant les accueils sur tous les sites et avec toutes les professionnelles du LAEP. Ces temps étaient destinés à nous faire un retour sur nos positionnements et nos postures professionnelles
- Dans un deuxième temps, elle a participé à deux de nos réunions d'équipe du LAEP afin que nous travaillions plus précisément sur la dimension systémique convoquée lors de chaque accueil.

Ce temps de réflexion supplémentaire est indispensable et nous permet de nous ajuster en permanence à la posture d'accueillante.

LA FRÉQUENTATION DU LAEP :

Globalement, nous restons sur un taux de fréquentation relativement bon pour le LAEP de Framboisine. Mais le taux de fréquentation global est à pondérer avec le site de Marigny-Chémereau qui est en deçà des sites du matin.

Pendant l'année 2023, nous avons proposé 132 séances, tous sites confondus, avec la fréquentation de 63 familles différentes et de 77 enfants différents.

La fréquentation en fonction des sites est globalement homogène :

- 1- **A Iteuil** 28 familles différentes fréquentent le lieu. Ceci représente 37 adultes et 32 enfants différents. Un maximum de 11 familles a été atteint sur ce site dont 13 enfants et 12 adultes. La moyenne par accueil a été de 6 familles.
- 2- **A La Villedieu du Clain** 21 familles différentes dont 24 parents et 27 enfants différents ont été accueillis. Nous accueillons une moyenne de 5 familles par accueil. Un maximum de 9 familles et de 11 enfants a été atteint dans ce lieu.
- 3- **A Vivonne** 26 familles différentes sont venues sur ce site. Ces familles représentent 38 adultes et 30 enfants différents. Un maximum de 9 familles et de 10 enfants a été atteint sur ce site. Nous accueillons une moyenne de 6 familles par accueil.

- 4- **A Marigny-Chémereau** sur les 32 séances proposées nous avons accueilli 19 familles différentes dont 24 adultes et 32 enfants différents. La majorité des familles accueillies sont venues avec l'ensemble de la fratrie ce qui explique que 13 d'entre eux ont moins de 4 ans. Nous avons atteint un accueil maximal de 8 familles ensemble dont 12 enfants et 8 parents. Cette fréquentation même faible, une moyenne de 3 familles par accueil, est constante et nous conforte dans l'idée que ce projet correspond réellement à un besoin non couvert jusqu'à présent sur le territoire.

En ce qui concerne les chiffres nous observons une très légère baisse sur les communes de Vivonne et de La Villedieu par rapport à l'année dernière (beaucoup d'enfants ont été scolarisés en septembre 2023). Malgré des locaux beaucoup plus exigus à Iteuil, c'est dans ce lieu que nous avons accueilli le plus grand nombre de familles.

Nous essayons de poursuivre la réflexion autour d'un système de « jauge ». En effet nous observons que l'accueil simultanée de dix-sept familles nous permet de garantir des conditions d'accueil optimales. Au-delà de cette limite les familles sont toujours accueillies néanmoins cela présage d'un environnement sonore et spatial plus « agité » et d'un temps plus bref d'écoute de la part des professionnelles.

Une année de fonctionnement de l'accueil à Marigny-Chémereau, n'est pas encore assez parlante pour établir un diagnostic vraiment pertinent. La fréquentation y est beaucoup moins importante que sur les autres sites (à moitié plus faible), mais reste régulière (nous n'avons eu que deux temps d'accueils à 0 famille). Probablement que les familles dont nous avons recueillis les besoins deux ans auparavant ont déjà organisé leurs temps du mercredi après-midi. Nous faisons l'hypothèse que les familles qui fréquentent le LAEP actuellement en matinée et dont les enfants seront scolarisés en septembre 2024, auront eux aussi l'envie d'une continuité pour leurs plus grands en après-midi ?

Plus globalement sur le LAEP nous observons, comme les années précédentes, une fréquentation assidue de certaines familles qui viennent sur l'ensemble des sites néanmoins même si elles sont moins nombreuses. Sur la commune de La Villedieu une majorité des parents utilisateurs du LAEP n'ont toujours pas de moyens de locomotion et de fait n'ont pas les moyens de fréquenter les autres lieux. La majorité des parents fréquentant le LAEP viennent sur leur temps de congé maternité/paternité ou parental. Mais nous accueillons également des parents qui travaillent et qui ont aménagé leur emploi du temps pour bénéficier du LAEP.

Parmi les familles accueillies, certaines d'entre elles sont à la fois utilisatrices d'un des multi-accueils de l'association Framboisine (ou en attente de pouvoir l'être) ou de celui de l'association Chat Perché. Certains parents peuvent être employeurs d'une Assistante Maternelle qui, parfois, participe au temps proposé par le RPE Framboisine.

Nous pouvons noter également la présence de futures mamans qui profitent des accueils pour venir échanger sur la grossesse et l'arrivée de leur enfant. Souvent elles connaissent le LAEP car l'ont fréquenté avec un enfant plus âgé, ou par le biais de familles déjà utilisatrices.

Cette année, 17 pères ont fréquenté le LAEP venant seul ou en couple. Cette fréquentation assidue et plus importante des pères est intéressante et nous permet d'aborder de nouveaux versants de la parentalité.

La demande, dès lors qu'elle est formulée par les parents, semble plus axée sur un accompagnement global de l'évolution de leur enfant et du soutien à la parentalité. Ceci peut expliquer la complémentarité pour certains d'entre eux de l'utilisation simultanée d'un mode de garde de leur enfant et du LAEP.

LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LE PARTENARIAT :

▪ Les outils de communication :

La réflexion autour des outils de communication du LAEP Framboisine se poursuit.

Face à une nouvelle génération de parents « connectés » nous réfléchissons toujours à de nouveaux moyens de promouvoir le LAEP Framboisine afin qu'un maximum de familles puisse obtenir l'information de nos actions. Grâce au travail de la Commission Communication de l'Association une refonte globale du site internet de Framboisine est prévue et commencée fin 2023. Cette étape devrait être finalisée en milieu d'année 2024. Les familles fréquentant le LAEP prennent les informations de manière plus systématique par ce biais informatique. Néanmoins cette nouvelle mouture du site internet ne délivrera que les informations « génériques » sur le LAEP. Il nous manque donc toujours un moyen pour communiquer une fermeture inopinée du LAEP tout en garantissant l'anonymat des familles utilisatrices. Toutes les bonnes idées sont les bienvenues !!

Du côté communication « papier » : après quelques péripéties une nouvelle plaquette est réalisée et éditée par la Communauté de Communes des Vallées du Clain.

De plus, le groupe de travail en réseau des LAEP de la Vienne avec le partenariat de la CAF a finalisé un support de communication pour tous les LAEP du département de la Vienne. Celui-ci est largement diffusé par la CAF, par les maternités et la PMI. Cet outil viendra compléter nos actions de communication propre à l'association Framboisine sur le territoire. Vous l'avez peut-être déjà vu !?



Cette année nous avons proposé, comme les années précédentes, aux responsables des différents multi-accueils, RPE (Relais Petite Enfance) et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du territoire de diffuser largement un mail à destination des familles expliquant succinctement nos missions et le fonctionnement du LAEP. La responsable du LAEP propose dès que cela est possible de présenter les missions du LAEP aux stagiaires ou aux professionnels qui le souhaitent.

La responsable du LAEP accompagnée de la co-présidente de l'association ont tenu un stand « FRAMBOISINE » lors de la journée des associations à Iteuil au mois de septembre 2023. Ce fût une journée intéressante mais peut-être pas très percutante en matière de communication.



▪ Le partenariat :

Le LAEP Framboisine ne pourrait fonctionner sans le soutien financier de la Communauté de Communes, de la CAF et de la MSA.

Les partenariats avec la CAF, et avec l'ACEPP nationale nous permettent un réel soutien ainsi qu'une réflexion professionnelle riche par le biais de formations, d'échanges avec d'autres professionnels de LAEP, de confrontations et d'analyses de nos pratiques professionnelles...

La Communauté de Communes des Vallées du Clain et la CAF nous soutiennent également pour la création et la diffusion d'outils de communication spécifiques au LAEP.

Le partenariat avec l'association Chat Perché se poursuit notamment par la mise à disposition de Christelle ALBERT pour le co-accueil du mercredi matin à La Villedieu du Clain. Ce partenariat nous permet d'enrichir nos pratiques et d'offrir aux familles une palette élargie de binômes de professionnelles.

Le partenariat avec la PMI et les RPE du territoire nous permet d'accueillir un plus grand nombre de familles, notamment quand celles-ci ne connaissent pas encore les offres de services liées à la Petite Enfance sur le territoire (premier enfant, déménagement...).

LES PERSPECTIVES POUR 2024 ET LES ANNÉES FUTURES :

Le LAEP de Framboisine amorce en 2024 une « campagne » de présentation des missions et du rôle fondamental de ce service dans le soutien à la parentalité auprès de différentes institutions telles que le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce ou le CESAM (hôpital de jour pour enfants, et Unité Mères-Bébés).

Ce travail de communication est nécessaire à poursuivre afin de faire connaître les LAEP aux plus grands nombres de familles.

Nous réfléchissons toujours à offrir aux familles utilisatrices un service qui répond au plus juste de leurs besoins...les demandes des familles qui fréquentent le LAEP actuellement sont celles d'un fonctionnement du LAEP sur des lundi matin et sur quelques jours pendant les vacances scolaires...Affaire à suivre...

MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2023 :

En 2023, nous avons à nouveau vécu beaucoup de mouvements de personnel (liés à des arrêts maladie, à des temps partiel thérapeutiques, à des congés ou à des formations) qui ont demandé, à la fois, des remaniements de planning réguliers et de la souplesse à toute l'équipe.

Pour pallier ces absences, nous avons aussi fait appel à des professionnels extérieurs en CDD : Marie-Noëlle CORNUAU, Jessica DELAVAUULT et Céline FIAULT-MILLAN (CAP AEPE), Aurélie LAPORTE (IDE), Bruno POUPARD et Kelly GAILLARD (AP), Christelle BEAUFFIGEAU (CAP AEPE), Sophie DELAFONT (EJE).



LES FORMATIONS :

En 2023, plusieurs formations ont été suivies :

- Pour l'équipe, les séances d'A.P.P (Analyses des Pratiques Professionnelles) se sont poursuivies avec Ephraïm DOYA, psychanalyste. Il travaille autour des pratiques du quotidien et de la cohésion d'équipe, à raison de 6h par an. En équipe entière, nous avons aussi travaillé sur l'accueil des professionnels en remplacement (accueillir, accompagner, intégrer).
- Nous avons également réalisé deux formations en équipe :
 - ✓ **Découverte de la démarche Snoezelen** avec Charlotte Douheret de *Bulles et Billes* le samedi 13 mai.
 - ✓ **Les stéréotypes de genre et l'égalité filles-garçons**, le vendredi 24 novembre avec Place Ludique. La crèche était fermée ce jour-là.

Ces deux formations ont été appréciées du fait des supports utilisés et les échanges qu'elles ont suscité.

- **Théo** a renouvelé ses connaissances PSC1 en juin.
- **Christelle** a suivi une formation de 2 jours « Le cadre et l'accueil en LAEP » avec l'ACEPP17. Elle a également commencé une VAE Auxiliaire de puériculture.
- **Violaine** a travaillé avec Ephraïm Doya autour du thème « Restaurer la collaboration au sein d'une équipe » ; elle a également suivi une journée de formation sur la mise en place des licences informatiques Microsoft 365 avec RSI Informatique. Elle a, par ailleurs, participé à un groupe d'échanges entre professionnels petite enfance du territoire sur l'accueil des enfants en situation de handicap, organisé par la référente enfance-handicap de la CCVC.
- Depuis octobre 2022, **Lise** poursuit sa formation CAFERUIS à l'IRTS de Poitiers. Elle a également suivi 2 journées de formation sur la mise en place des licences informatiques Microsoft 365 avec RSI Informatique. Elle a participé à une journée proposée par l'ACEPP86 autour de la nouvelle classification ELISFA.

Dans le cadre de ses missions, le Dr Jérôme Fizelier, a proposé, en septembre, une soirée d'information à destination des professionnels de Framboisine ainsi que des assistant.e.s maternel.le.s adhérent.e.s sur le thème du sommeil.

ACCUEIL DES STAGIAIRES :

Chaque année nous participons à la formation de stagiaires. Nous accueillons de préférence qu'un seul stagiaire à la fois afin de proposer un accompagnement de qualité et de limiter la présence d'un nombre trop important de nouvelles personnes auprès des enfants.

En 2023, nous avons accueilli une stagiaire en cursus C.A.P AEPE (Accompagnement Éducatif Petite Enfance) ainsi qu'une personne conventionnée par la Mission Locale dans le cadre de la découverte des métiers de la petite enfance.

De plus, 4 collégien.ne.s sont venu.e.s effectuer leur stage « découverte » de 3ème pendant quelques jours, conventionné.es chacun.e par leur collègue respectif : Vivonne, Lusignan et Poitiers. Nous avons aussi reçu des élèves de 4ème pour des stages facultatifs de découverte.

En septembre, nous avons accueilli une étudiante EJE 2ème année de l'IRTS de Poitiers.

Les demandes de stage sont nombreuses et nous ne pouvons pas toutes les satisfaire. Le tutorat nécessite de la disponibilité et de l'investissement.

C'est pourquoi, nous nous autorisons à limiter le nombre de nos accompagnements.

FRÉQUENTATION EN 2023 :

Nombre de jours d'ouverture en 2023 : **228**

En 2023, 47 familles ont fréquenté le multi accueil de Vivonne.

Ce qui représente **51 enfants**, répartis de cette façon :

- ❖ Accueils réguliers : 41
- ❖ Accueils occasionnels : 5, dont 2 enfants qui ont utilisé les 2 types d'accueil au cours de l'année.
- ❖ Accueils d'urgence ou de dépannage : 5
- ❖ 9 enfants étaient sur la liste d'attente au 31 décembre 2023 pour une place à Vivonne.

RÉPARTITION DES ENFANTS ACCUEILLIS PAR COMMUNE EN 2023 :

CC des Vallées du Clain		Hors Communauté de Communes	
Aslonnes	3	Rom	1
Château-Larcher	3	Celle l'Evescault	3
Iteuil	4	Coulombiers	2
Marigny-Chemereau	3	Gençay	1
Marçay	3	Neuville de P	1
Marnay	2	. Valence-en Poitou	2
Smarves	1	Voulon	3
Vivonne	18		
La Villedieu du Clain	1		
Total	38	Total	13
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS : 51			

FRÉQUENTATION 2022 :

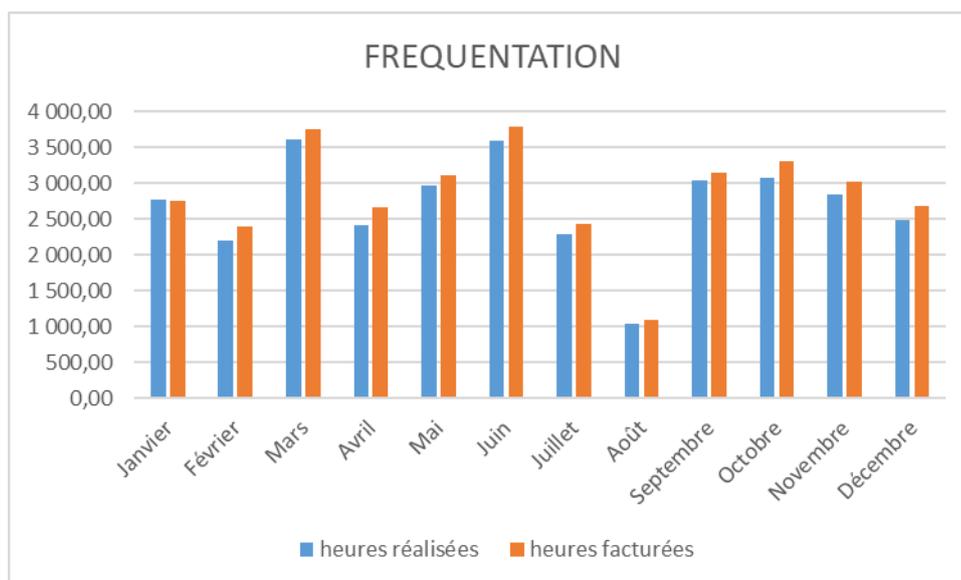
Nbre d'heures proposées à l'accueil pour 20 places : 46 740h (capacité théorique)

Nbre d'heures facturées : **34 349,75h**

Nbre d'heures réalisées : **32 419h**

Taux de facturation : 105.96%

2023 - Multi accueil de VIVONNE							
Mois	Nb jours ouverts	Capacité théorique en Nb d'heures	Nb d'heures réalisées	Taux d'occupation au réalisé	Nb d'heures facturées	Taux d'occupation au facturé	Taux de facturation
Janvier	21	4305,00	2 761,00	64,13%	2 750,00	63,88%	99,60%
Février	20	4100,00	2 192,25	53,47%	2 393,50	58,38%	109,18%
Mars	23	4715,00	3 602,75	76,41%	3 754,25	79,62%	104,21%
Avril	19	3895,00	2 407,25	61,80%	2 662,25	68,35%	110,59%
Mai	18	3690,00	2 965,25	80,36%	3 104,25	84,13%	104,69%
Juin	22	4510,00	3 591,75	79,64%	3 792,75	84,10%	105,60%
Juillet	19	3895,00	2 293,50	58,88%	2 435,50	62,53%	106,19%
Août	7	1435,00	1 041,50	72,58%	1 087,25	75,77%	104,39%
Septembre	21	4305,00	3 040,50	70,63%	3 146,25	73,08%	103,48%
Octobre	22	4510,00	3 076,50	68,22%	3 302,00	73,22%	107,33%
Novembre	20	4100,00	2 842,25	69,32%	3 012,50	73,48%	105,99%
Décembre	16	3280,00	2477,50	75,53%	2 673,75	81,52%	107,92%
Total	228	46740,00	32 419,00	69,25%	34 349,75	73,17%	105,96%



LA PARTICIPATION DES PARENTS :

L'implication des parents dans la vie de la structure permet à chacun d'entre eux de prendre leur place dans ce lieu partagé qu'est la crèche et de donner du sens à la coéducation, valeur défendue par l'association dans l'accueil des enfants. L'adaptation et les temps d'échange réguliers favorisent la construction progressive d'une relation de confiance entre les parents et l'équipe professionnelle. Le lieu devient donc familier pour l'enfant puisqu'investi par ses parents. Rassuré, l'enfant peut s'ouvrir à la découverte et à l'exploration des espaces, entouré d'adultes attentifs.

Les parents participent quotidiennement à la vie de la structure et intrinsèquement à celle de l'association, chacun à leur niveau :

- En participant aux tâches pratiques (pliage du linge, courses, développement photos, bricolage, grand ménage, jardinage, couture...),
- À l'animation (aide sur un atelier cuisine, aide ponctuelle sur les temps forts...),
- En venant prêter main forte à l'équipe sur des temps spécifiques auprès des enfants (en cas de sortie d'un groupe avec deux professionnelles par exemple),
- En prenant part aux décisions liées à la vie associative (en devenant membre du conseil d'administration, du bureau ou à l'une des commissions ouvertes à tous).

Cette collaboration parents-professionnelles est essentielle et indissociable du bon fonctionnement associatif. Chaque petite contribution nous permet de construire ensemble un lieu agréable pour les enfants. L'équipe est toujours ouverte aux idées, aux envies et essaie de permettre à chaque parent d'y trouver sa place.

Passer du temps ensemble, partager, échanger, c'est ce qui nous motive, et c'est aussi ce qui nous donne envie de créer des moments conviviaux. Ainsi, nous avons autant que possible, ouvert les ateliers aux parents disponibles.



Nous remercions tous les parents pour leur aide précieuse qui contribue ainsi à la dynamique parentale de Framboisine. Nous remercions tout particulièrement ceux qui, parmi eux, s'investissent bénévolement et sans compter pour assurer la pérennité de l'association. Grâce à l'implication de chacun et de par leur rôle décisionnaire, ils impulsent des projets, faisant de Framboisine une association reconnue à sa juste valeur et appréciée sur le territoire.

LES ACTIONS EFFECTUÉES AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES :

Les agents techniques de la CCVC interviennent tout au long de l'année pour l'entretien du bâtiment et des équipements intérieurs et extérieurs (contrôles sécurité, réparations diverses, entretiens réguliers de l'électroménager...).

Si vos enfants vous parlent de **Ludo** et **Tony**, ce sont eux.

L'entretien des locaux est assuré par **Stéphanie** (que les enfants connaissent bien !); elle intervient quotidiennement du 17h30 à 20h30.

L'entretien du jardin et des espaces verts est quant à lui assuré par les agents municipaux.

Merci à eux

LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) :

Afin de renforcer la sécurité et la qualité de l'accueil proposé, la PMI réalise, depuis début 2023, des visites inopinées en plus de ses visites triennales. Le mardi 5 décembre, une visite « surprise » a donc eu lieu dans nos locaux. Elle a donné lieu à compte-rendu et à des préconisations comme par exemple, réaliser un exercice d'évacuation incendie en situation réelle (avec les enfants). Cet exercice a été réalisé en janvier.

Les temps forts

L'invisible du quotidien :

L'accueil des enfants à la crèche est fait de petits moments exceptionnels, de projets variés... mais il serait dommage d'en oublier l'essentiel pour les enfants, qui se cache dans tous les petits instants du quotidien.

Pour beaucoup, arriver à la crèche signifie se séparer pour la 1^{ère} fois de ses parents, et c'est une expérience pleine d'émotions. Trouver des ressources en eux, auprès des professionnels et avec les autres enfants, c'est presque un travail à plein temps !

Vivre ensemble ne va pas toujours de soi, c'est un apprentissage parfois joyeux, parfois difficile, et nous accompagnons chaque jour les enfants dans cette découverte de la vie en groupe : dormir, manger, jouer ensemble, trouver sa place avec les autres, traverser un conflit, partager un fou rire, attendre son tour...

L'imitation, le jeu libre et tout ce que les enfants y inventent, les histoires racontées, les chansons partagées, sont autant de moments qui rythment la journée.

En parallèle, le chemin vers l'autonomie se fait pas à pas, c'est donc sous notre regard bienveillant que les enfants expérimentent à la crèche le plaisir de faire seul, chacun à sa mesure. Et c'est avec fierté que s'acquiert la capacité de s'habiller, aller aux toilettes, utiliser la cuillère, grimper au toboggan, assembler un puzzle, etc. !

Enfin, soucieux de favoriser l'exploration à travers les sens et la créativité, nous pouvons proposer régulièrement des ateliers : cuisine, « sable magique », peinture, ateliers d'inspiration Montessori, transvasement, collage, et tant d'autres !



Cette année, nous avons eu envie de travailler plus particulièrement sur des propositions d'éveil sensoriel. Nous avons fait appel à Charlotte Douheret, intervenante de Bulles et Billes formée à l'approche Snoezelen, une approche qui propose l'aménagement d'espaces d'expérimentations par les sens : à travers les lumières, les textures, la musique ou les vibrations, les enfants peuvent puiser dans ces bulles sensorielles de quoi répondre à leur besoin ou à leur état émotionnel.

Après une soirée de sensibilisation auprès de l'équipe, Charlotte Douheret est intervenue à 3 reprises avec les enfants, ainsi que lors d'une matinée en direction des familles.

Ce projet s'est ensuite étoffé d'une journée de formation en équipe sur cette thématique. Ainsi, nous avons pu poursuivre au cours de l'année, grâce à la présence de parents disponibles, la mise en place de séances Snoezelen.

Partir à l'aventure :

Sortir de la crèche, ne serait-ce que pour aller dans le **jardin**, c'est déjà toute une aventure ! Sensibilisés à l'importance du contact avec la nature pour le développement des tout-petits, nous avons à cœur de faire profiter aux enfants des bienfaits du dehors, découvrir les petites bêtes, observer les changements liés aux saisons, regarder pousser fleurs et légumes, courir, sauter dans les flaques, grimper !

Quand les enfants ont grandi, nous proposons aussi quelques balades et sorties à l'extérieur. Il nous arrive de nous promener à pied en partant de la crèche, ou de partir un peu plus loin découvrir de nouveaux horizons.

En juin, un petit groupe d'enfants a été accueilli au **Centre de ressources de Beauvoir**. Ce grand domaine adapté à l'accueil des petits dispose d'un grand jardin, d'une ferme pédagogique et d'une cuisine pour les plus jeunes. Ainsi, les enfants y ont passé la journée entière, avec au programme : confection de petits broyés, visite de la ferme, pique-nique en plein air et sieste sous les arbres !

Les sorties ne sont possibles qu'avec l'accompagnement des parents, nous les remercions donc vivement de leur disponibilité !

Enfin, l'aventure, c'est aussi se préparer à quitter la crèche ! En juin, 3 temps **de passerelle avec l'école** maternelle publique de Vivonne sont proposés aux enfants qui y seront scolarisés en septembre. Cette matinée de découverte, avec un petit accueil en temps de classe puis un temps de récréation, leur permet de mieux se rendre compte de ce qu'est réellement l'école, dont ils entendent tant parler.

Cette petite intégration, en compagnie des « copains » de la crèche est souvent rassurante et leur donne un avant-goût de cette grande étape à venir.

Tisser des liens : le plaisir de la rencontre

Vivre ensemble, c'est bien favoriser les rencontres entre enfants, mais aussi autour des enfants. Nous apprécions les échanges avec des partenaires variés, avec leur savoir-faire et leurs compétences, qui nourrissent nos pratiques et apportent aux enfants d'autres approches, d'autres univers.

La semaine du goût est, par exemple, l'occasion de moments partagés avec les parents, en plus d'offrir aux enfants des propositions d'expériences culinaires et gustatives. Cette année, plusieurs ateliers cuisine et dégustation ont été organisés en octobre à cette occasion, dont certains animés par des parents : une maman est venue cuisiner le repas de midi avec nous, et un papa a fait du pain avec les enfants qu'ils ont dégusté le lendemain (après cuisson) accompagné de confitures maison. L'équipe a aussi proposé des ateliers autour des épices, du chocolat, des fruits...



Enfin, les rencontres avec différents partenaires et intervenants sont aussi source d'une grande richesse, comme évoqué plus haut avec l'intervenante Snoezelen. Nous sommes toujours en lien avec la **médiathèque** de Vivonne. Sandrine Chevailler vient lire des histoires aux enfants tous les mois et nous prête des albums. Nous poursuivons également notre partenariat avec **l'IRTS de Poitiers**.

Quelques d'étudiants en formation d'EJE élaborent puis proposent aux enfants 3 matinées d'ateliers, autour de l'éveil moteur en juin, et autour de l'éveil sonore en octobre.

En 2023, nous avons enfin mis en route un projet qui nous tenait à cœur mais qui a été plusieurs fois reporté du fait des contraintes sanitaires des dernières années : un **partenariat avec l'Ehpad** de Vivonne. Dans l'idée de tisser des liens entre des générations qui ont beaucoup à s'apporter, nous organisons régulièrement, à la crèche ou à l'Ehpad, des rencontres entre les enfants et les personnes âgées.

Une 1ère rencontre a eu lieu en novembre, joli moment de jeux, chansons et sourires complices...

Les résident.e.s venu.e.s nous rendre visite sont reparti.e.s avec le sourire, petits et grands étaient ravis de bricoler ensemble de drôles de Monsieur Patate, de partager la découverte d'albums de la crèche, de reprendre en chœur le refrain de la chanson des crocodiles...

En décembre, en compagnie de 4 mamans accompagnatrices, un petit groupe de 10 enfants est parti en visite à l'Ehpad. 2 sapins nous y attendaient, les enfants ont eu le plaisir de les décorer sous le regard amusé et attendri des personnes âgées présentes. Les échanges de regard, la spontanéité des enfants pour discuter avec elles, les écouter raconter leurs arrières-petits-enfants, découvrir avec un monsieur son fauteuil roulant qui fait bip-bip... toutes ces belles rencontres humaines nous encouragent à poursuivre ce projet en 2024 !

Pour finir, nous avons toujours plaisir à ouvrir la crèche aux familles, au quotidien ou pour des événements ponctuels. Cette envie de partage et de rencontre s'est concrétisée par exemple par un pique-nique d'été dans le jardin de la crèche, en soirée. Un goûter de Noël offert aux familles a également rassemblé de nombreux parents, frères et sœurs, dans une belle convivialité !

LES PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des différents partenariats :
 - ❖ Interventions de Sandrine CHEVAILLIER, de la médiathèque
 - ❖ Passerelle avec l'école maternelle de Vivonne
 - ❖ Avec l'IRTS : interventions d'étudiants en formation d'EJE pour des ateliers d'éveil moteur (en juin) et d'éveil sonore (en octobre)
 - ❖ Rencontres avec les personnes âgées : environ tous les mois $\frac{1}{2}$, soit à la crèche, soit à l'EHPAD de Vivonne
- Au jardin
 - ❖ Quelques séances avec Alban PRATT de l'Arentelle pour changer les branches du tipi végétal qui ont souffert cet été, remettre en route les espaces potagers et bâtir avec les enfants, une spirale aromatique
 - ❖ Mise en place d'un compost (projet avec la CCVC)
 - ❖ Proposition d'un papa de fabriquer un « mud kitchen » (dinette extérieure) pour les enfants
- Participation de la semaine Nationale de la Petite Enfance fin mars, sur le thème « viens, je t'emmène » et à l'évènement créatif « la Grande Lessive »
- Sortie au Château de Beauvoir en juin
- Formations d'équipe autour de l'aménagement de l'espace



MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

FRÉQUENTATION 2023 :

Nombre de jours d'ouverture en 2023 : 227 jours

Nombre d'heures proposées à l'accueil : 46535 heures

Nombre de familles/enfants accueillies : 37 familles/41 enfants



RÉPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNE :

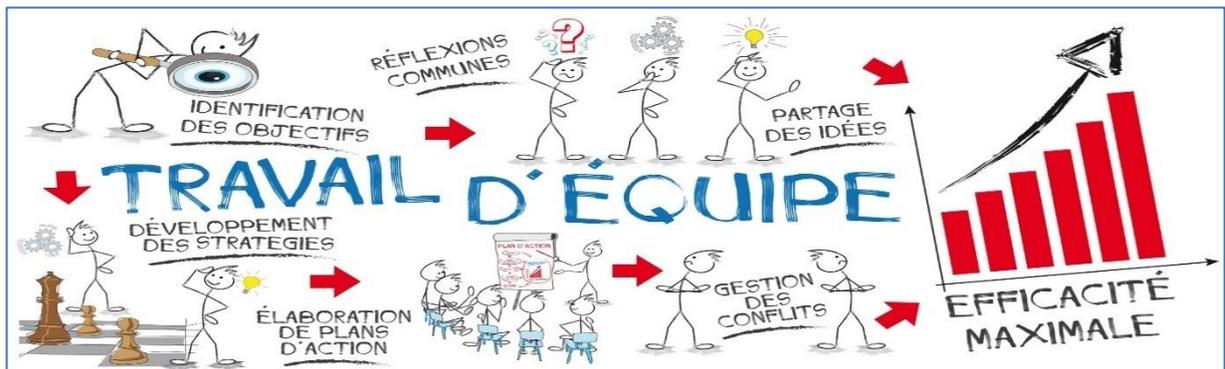
Communauté de communes		Hors communauté de communes	
Aslonnes	4	Ligugé	2
Château-Larcher	1	Valence en Poitou	1
Iteuil	23	Gençay	1
Marçay	1		
Roches Prémaries Andillé	2		
Smarves	1		
Vivonne	1		
Total	33	Total	4

TAUX D'OCCUPATION 2023 :

	Nb jours d'ouverture	Capacité théorique	Nb heures réalisées	Taux d'occupation réalisé
Janvier	21	4095 *	3145	77
Février	20	4075 *	2710	66
Mars	22	4415 *	3258	66
Avril	19	3895	2574	57.34
Mai	18	3690	2798	76
Juin	22	4510	3493	77
Juillet	19	3895	2531	65
Août	7	1380	575	42
Septembre	21	4305	2571	60
Octobre	22	4510	2890	64
Novembre	20	4100	2605	63
Décembre	16	3280	2214	67
TOTAL	227	46150	31369	68

* horaires d'ouverture modifiées

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL EN 2023 :



- Retour d'arrêt maladie d'une professionnelle CAP Petite enfance en août sur un temps partiel
- Prolongation d'un arrêt maladie d'une des responsable (depuis août 2021) sur l'année 2023
- Départ en congé maternité suivi d'un congé parental de la responsable pédagogique
- Difficulté de recrutement de professionnels petite enfance pour les remplacements

LES FORMATIONS :

- Les enfants victimes de violence
- Préparer la coopération et la collaboration en équipe
- Informatique : Licence Office 365
- « Lire avec les tout petits quelle drôle d'idée »



RAPPORT D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE :

Chaque année, nous essayons de proposer un éventail de projets divers et variés aux enfants. Entre intervenants, sorties et quotidien, leur univers s'enrichit d'expériences bénéfiques à leur développement et épanouissement.

Quelques intervenants d'abord :

- **Tangui Lebolloc'h, lecteur conteur**

Nous avons poursuivi notre projet (fil conducteur 2022/2023) avec Tangui Lebolloc'h, lecteur conteur, qui est venu proposer des séances autour de la lecture et des livres.



Cela offre à l'enfant de se familiariser avec l'objet livre et la lecture, en ayant à disposition un univers le plus varié possible. Il est venu pour nous former autour de ce thème et cela a été très enrichissant car il est venu nous remuer un peu dans nos pratiques et nos perceptions de la lecture et du livre. En 2023 il est revenu une fois par mois, jusqu'à juin, et une deuxième soirée ouverte aux adhérents et partenaires a été proposée.





- **François, élève du CFMI de Poitiers, en stage sur 2022-2023**



François propose des ateliers d'éveil musical, comptines, chants, découvertes d'instruments de musique.



Il a pu venir de janvier à juillet 2023 une quinzaine de fois pour nous faire découvrir de manière ludique des tas d'instruments.

Ses ateliers étaient divers et variés (instruments, objets de récup, et même... la clôture ! etc.) Son stage ayant commencé en 2022, il a poursuivi également sa pratique en lien avec notre thématique autour du livre.



- **Josette, bénévole de la bibliothèque d'Iteuil :**

Josette est venue conter des histoires aux enfants. Elle vient de manière régulière depuis plusieurs années. Cela offre la possibilité aux enfants de découvrir encore d'autres albums et s'inscrit cette année dans la continuité de notre projet autour du livre.

- **Charlotte Douheret (« Bulles et Billes »), intervenant Snoezelen :**

Depuis octobre 2023, Charlotte est venue proposer des temps Snoezelen (création d'un cocon de détente, et d'explorations multisensorielles). Elle a également proposé une soirée d'information à destination de l'équipe avant de démarrer en octobre. Dans un espace adapté, non directif et non verbal, les enfants se saisissent du matériel proposé, à leur façon, et profitent d'une ambiance propice à la découverte. Un temps de pause, profitable aux enfants et qui a donné l'envie à l'équipe de faire perdurer ce projet.

L'équipe a réfléchi, accompagnée de Charlotte, à la mise en place d'une malle renfermant des trésors inspirés de ces ateliers, afin de continuer à proposer ces doux moments aux enfants. Nous réfléchissons également à la formation de certains professionnels dans l'idée d'une transmission générale à l'équipe.



Quelques sorties ensuite (qui ne seraient pas possibles sans votre accompagnement, merci) :

- **Médiathèque de Ligugé :**

Les sorties à la médiathèque de son poursuivies.

Accueillis par Rodolphe ou ses collègues, chaque temps est singulier et permet aux enfants de s'approprier l'espace et les livres différemment.



- **Semaine petite enfance du 18 au 25 mars 2023**



Une sortie à la bibliothèque était prévue mais a été annulée car nous n'avions pas eu d'accompagnateurs inscrits et plusieurs arrêts au niveau des professionnels. Sur cette semaine, pour le plus grand plaisir des enfants, s'est organisée une journée déguisée (comme bien d'autres jours dans l'année).

- **Passerelle entre le multi-accueil et l'école d'Iteuil**

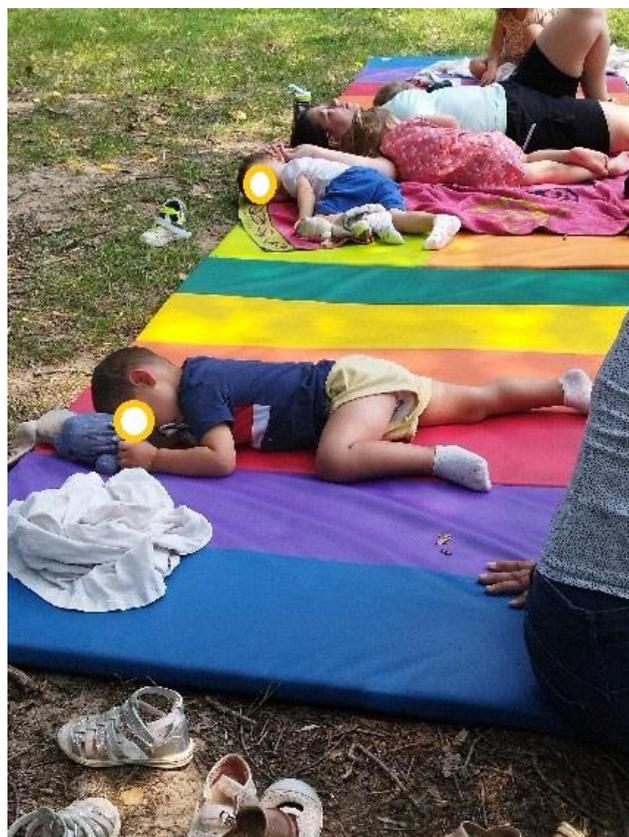
Temps de passerelle avec l'école maternelle d'Iteuil afin de faciliter le passage de la crèche à l'école, grâce aux liens assurés par l'équipe de la structure, les enfants vont pouvoir s'habituer à ce nouvel environnement, se créer de nouveaux repères et également rencontrer le personnel. Cela représente cette année 4 temps de présence sur la matinée et 2 temps de cantine, pour 9 enfants du multi-accueil.

- **Sortie de fin d'année au Bois de St Pierre (Smarves)**

Sous un climat des îles (ou presque), les enfants ont pu aller se balader au Bois de St Pierre à Smarves. Ils sont partis à la découverte des chemins menant tout droit aux animaux.



Après un petit pique-nique (ne pas se fier à la photo ci-dessous, il s'agissait d'un vrai pique-nique), certains enfants se sont laissés bercés par le chant des oiseaux et ont siesté sous l'ombre des arbres.



Et le quotidien, on en parle ? (Le meilleur pour la fin)

- **Quoi de mieux que venir partager des moments avec nous pour le découvrir...?**

Parce qu'à la crèche, le plus important est ce fameux quotidien. Représenté par de beaux moments de jeux, de lectures, de chansons (attention aux oreilles, car elles sont plus ou moins chantées avec justesse je vous l'accorde...).



Le quotidien, ce sont aussi des sourcils qui se froncent de la part d'un adulte lorsqu'il relève le cadre, mais aussi celui d'un enfant qui n'est pas d'accord. Ou des sourcils qui se haussent lors de concours de grimaces. Chacun est libre de s'exprimer, de grandir dans cette bulle qu'est la crèche, cette bulle qui pour l'enfant lui est à la fois individuelle et collective (pas facile de se repérer dans tout ça !).

Ce sont également des moments de changes, de câlins, de sommeil, de réveils (plus ou moins dans le brouillard...). Des moments de repas et de goûter (et de patouille pour certains sinon cela ne serait pas drôle). *Il ne faut juste pas avoir peur de manger des pâtes (cruës)*



Il y a également des temps plus privilégiés, comme le goûter de l'hiver, qui s'est déroulé sous le signe des chocolats chauds et petits sablés... Ou bien la semaine du goût, à plusieurs reprises, et sans date précise, qui nous fait souvent voyager.

Des temps de pause, où un enfant va pouvoir jouer tranquillement, seul dans sa bulle, sous l'œil observateur et bienveillant de l'adulte. Des instants de fous rires, de courses, de sauts, de bêtises (car *oui quand même, c'est important d'en faire*).

Bref, ce sont tous ces moments que nous vous invitons et encourageons à découvrir. Et ce qui est bien, c'est que chaque année, chaque jour, et à chaque moment de la journée, il y en a, et des tas...



L'eau c'est tellement génial !



- **Ateliers cousettes**

Depuis quelques années se sont mis en place des atelier "Cousettes". On y fait de la couture, les petites mains de la crèche, et on y passe aussi beaucoup de temps à discuter. C'est dans une ambiance joyeuse que des petites mains réparent des bavoirs, créent des lingettes pour les enfants, un raconte tapis... Ces temps nous permettent de nous rencontrer dans un cadre différent, d'échanger, et participent à une démarche importante pour la structure axée autour du réutilisable.

Ces ateliers couture se sont mis en place, le samedi matin, sous l'impulsion de deux professionnels.

Les parents peuvent y participer, sur inscription, même s'ils ne savent pas coudre. Ils ont été créés dans une démarche de protection de l'environnement et l'objectif est de confectionner des produits réutilisables pour la structure. Des lingettes en tissu, ainsi que des trousses pour leur rangement, ont été confectionnés pour remplacer le coton pour les changes. Des surchaussures en tissu ont été réalisées.

- **« Signer avec bébé »**

Nous poursuivons l'utilisation du langage signé auprès des enfants, car il s'agit pour nous d'un vrai moyen de communication complémentaire au langage. C'est un outil qui peut permettre à l'enfant de s'exprimer, même avant l'acquisition du langage, et à l'adulte d'être certain d'avoir bien interprété ce qu'indique le tout petit. C'est un moyen d'expression supplémentaire qui peut générer moins de sentiment de frustration car mieux compris par les autres.

- **L'album doudou**

Il nous permet de faire vivre la famille de l'enfant lors de son absence : il s'agit d'un album photos que les parents complètent avec des photos, images, de personnes, d'animaux ou de lieux qu'ils estiment représenter la famille de l'enfant, qui fait sens pour lui. Cet album appartient à l'enfant, et il pourra en disposer sur la structure, le partager avec les autres ou pas...Il permet de faire vivre les parents au sein de la structure, de faciliter les séparations, de favoriser les échanges.

Accueil de stagiaires et fin de l'apprentissage de Manon

Nous accueillons régulièrement des personnes en formation afin qu'ils puissent découvrir le milieu de la petite enfance. Cela permet à l'équipe de faire connaître nos différentes formations et aux stagiaires accueillis découvrir la réalité du terrain et ainsi allier la théorie à la pratique. Les stagiaires peuvent également nous apporter une prise de recul quant à nos propres pratiques.

En 2023, cela représente 10 stagiaires et 1 apprentie :

- ❖ François = Elève du CFMI de Poitiers, avait démarré son stage en 2022, nous a encore proposé en 2023, 14 séances d'une heure de musique
- ❖ Alice - en formation CAP AEPE a effectué 8 semaines de stage
- ❖ Mélanie, Apolline et Laurine, 3 élèves de 3ème venues chacune faire une semaine d'observation

- ❖ Marion - en formation CAP AEPE, a effectué 3 semaines de stage
- ❖ Coralie - en formation CAP AEPE, a effectué 6 semaines de stage
- ❖ Manon - formation ASSP, en terminale, 4 semaines de stage
- ❖ Lila - en 1ère année de formation EJE, a effectué 6 semaines de stage
- ❖ Estelle - en formation d'auxiliaire de puériculture, 5 semaines de stage
- ❖ Manon apprentie en 2ème année de formation EJE, a achevé son apprentissage (débuté en 2021) en juin 2023 pour se diriger vers une formation d'auxiliaire de puériculture, est restée parmi nous 14 semaines en 2023.

Merci à eux de leur regard et retours, c'est toujours enrichissant pour l'équipe ainsi que pour les enfants. Leurs bras et genoux supplémentaires sont également remerciés par les enfants qui sont ravis de les avoir pour encore plus jouer, lire ou câliner.

PERSPECTIVES 2024, les années se suivent et ne se ressemblent pas

- ❖ Retour d'Alban Pratt, intervenant nature de l'Arantelle
- ❖ Continuité du projet Snoezelen avec Charlotte notre intervenante
- ❖ En cours de réflexion/organisation pour monter un projet entre le RPE et notre structure, autour de la motricité, pour l'année scolaire 2024-2025.
- ❖ Nous avons recontacté l'école d'Iteuil et sa nouvelle directrice afin de faire perdurer nos temps de passerelle entre les enfants de la crèche et l'école maternelle.
- ❖ Continuité Sorties à la médiathèque de Ligugé, nous avons reconduit ces sorties sur la période 2023-2024
- ❖ D'autres surprises à venir... mais nous ne spolierons rien !

LES MISSIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

L'Association a la chance de disposer de 2 secrétaires :

- **Christine BONNIFET** sur un poste de 22 heures à des missions comptables.
- **Béatrice SAINTILLAN** sur un poste de 8 heures par semaine à des missions administratives.

Leurs missions bien que distinctes, sont complémentaires.

Elles aident également les professionnels de l'équipe d'Iteuil et de Vivonne, du RPE et du LAEP dans leurs tâches quotidiennes et administratives (accueil téléphonique, classement, mise en place de tableaux pour le suivi de dossiers, etc...).

La connaissance du fonctionnement associatif est essentielle !

La spécificité du poste de personnel administratif/comptable au sein de l'Association FRAMBOISINE, nécessite d'être :

- Polyvalent,
- Disponible pour toutes demandes à tout moment,
- En capacité de changer son planning pour les besoins du fonctionnement de l'association,
- A l'écoute des différents interlocuteurs,
- De respecter l'organisation des parents-employeurs qui ne sont pas des professionnels.

Tout au long de l'année, les missions exercées sont :

- Secrétariat administratif,
- Accueil téléphonique,
- Gestion du courrier : Dispatching aux parents-employeurs ou responsables techniques de chacun des services,
- Relai entre l'association et ses partenaires
- Comptabilité générale.

Comptabilité et trésorerie : en lien avec le/les bénévoles référents

- Mise en banque des règlements adhérents réalisée à raison de 2 à 4 fois par mois,
- Suivi des impayés,
- Enregistrement et suivi de la comptabilité,
- Enregistrement des règlements des familles sur le logiciel Inoé,
- Etablissement des chèques, virements pour le règlement des factures d'achats, frais salariés.

Ressources humaines : en lien avec le/les bénévoles référents

- Suivi des congés des salariés par mois pour établir les bulletins de salaires,
- Classement

Ainsi, le quotidien de ces postes est soumis aux interpellations de parents bénévoles et assistantes maternelles bénévoles qui viennent assurer les missions de gestion sur lesquels ils se sont positionnés.

Les secrétaires sont amenées à préparer des documents, envoyer des courriers, rappeler les échéances des partenaires financiers et toutes autres tâches qui participent au bon fonctionnement de l'association, en relai des décisions prise par le Conseil d'Administration et portées par le Bureau.

**C'est un poste pivot de l'association, qui permet
une continuité auprès des bénévoles parent-employeur,
des professionnels et des élus.**

BILAN COMPTABLE 2023

Clôturé en date du 31 décembre 2023, le bilan qui suit a été établi par M. Emmanuel VIDAL, expert-comptable Cabinet BAKERTILLY, chargé de mission par l'Association FRAMBOISINE.

Détail du bilan 2023 :

Les comptes de prestations augmentent, ils ressortent à 596 373 € en 2023 contre 536 560 € pour l'exercice précédent (Augmentation des heures facturées et du montant PSU).

Les subventions d'exploitation restent stables sur l'exercice. Elles s'élèvent à 250 940€ en 2023 contre 250 250€ en 2022.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 129 660 € en 2023 contre 113 246 € en 2022.

Les impôts et taxes s'élèvent à 42 752€ en 2023 contre 35 899€ en 2022.

Les salaires et les charges sociales s'élèvent à 804 810€ en 2023 contre 704 435 € en 2022.

Compte tenu de la dotation aux amortissements de 4 489 €, la dotation aux provisions pour engagement retraite de 4074 €, du résultat financier positif de 6501 €, le résultat courant s'élève à - 95 444€.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 15 778 €, le résultat 2023 s'élève à -111 222€ contre un déficit de 658 € sur l'exercice précédent.

Les fonds propres s'élèvent à 232 736 € en 2023 contre 347 567 € en 2022.

Contrôle interne :

L'analyse du contrôle interne de votre association, et plus précisément l'analyse de la grille de séparation des fonctions, nous amènent à attirer votre attention sur les points suivants.

Nous avons bien pris connaissance des informations que vous avez communiquées concernant votre organisation interne :

- Personne ayant accès à la comptabilité : Mme BONNIFET Christine,
- Personne assurant la gestion des factures/avoirs clients et fournisseurs : Mme BONNIFET Christine,
- Personne autorisée à émettre les règlements : Me BONNIFET Christine, Me BRANGIER Camille, et Me COFFINEAU Sabine.

Dans l'objectif d'optimiser la sécurité des mouvements comptables, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter le principe de séparation des tâches.

Versement de la subvention de la CCVC

Les modalités de versement des subventions de la CCVC pour l'année 2023 sont restées identiques par rapport à l'année 2022.

Il s'agit donc d'un échéancier défini entre la Communauté de Communes des Vallées du Clain et nous, qui permet de compenser les versements tardifs de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales.

Framboisine a donc reçu 243 000 € :

Une avance de dotation de 60 000 € a été versée au mois de mars 2023. Celle-ci est donc venue en déduction des 2 autres versements :

- Fin juin 91 500 €
- Fin septembre 91 500 €.

RAPPORTS COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Toute association percevant des subventions supérieures à 153 000 € a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes. Aucun mandat de commissariat aux comptes n'est arrivé à échéance dans l'association FRAMBOISINE jusqu'au 31 Décembre 2025.

La société CGPE Audit & Expertise représentée par Christelle GASCHET, commissaire aux comptes, a émis ses rapports de commissariat aux comptes pour l'exercice 2023 :

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RÉSULTAT 2023

- Approbation des comptes annuels 2023 (bilan, compte de résultat, annexe)

Affectation du déficit de l'exercice 2023 de 111 222 € en fonds associatifs sans droit de reprise à hauteur de 111 222 €.

COMPTE DE RÉSULTAT 2023

CHARGES	Multi annuel Iteuil	Multi annuel Vivonne	LAEP	RPE	INFRASTRUCRE	PRODUITS	TOTAL	Multi annuel Iteuil	Multi annuel Vivonne	LAEP	RPE	INFRASTRUCTURE
60 ACHATS	39 898,57	17 340,49	1 763,79	1 910,02	2 410,66	70 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	99 372,30	254 672,34	25 394,80	46 942,55	-	
Activités pédagogiques	1 279,59	863,64	144,35	271,00	-	70 PRODUITS des familles H.G.	99 846,72	54 330,85	222 112,20	44 950,03	-	
Achats photos	-	-	-	-	-	Prestation de service CAF	490 705,32	198 762,41	-	-	-	
Achats manifestation	1 744,43	-	-	-	1 715,18	Fonds d'accompagnement CAF	4 940,06	1 579,08	1 754,34	1 092,52	-	
Repas crèche	26 634,75	13 070,31	29,25	153,57	-	Prestation de service MSA	-	-	-	-		
Alimentation - Boissons	1 221,29	237,33	249,45	28,63	-	Produits des manifestations diverses	880,80	890,80	-	-		
Fournitures dentaires	320,67	199,51	13,92	247,74	480,58	Mise à disposition personnel	-	-	-	-		
Achat de petit équipement	3 117,85	840,16	1 179,14	380,23	204,90	-	-	-	-	-		
Fournitures de bureau	876,71	174,94	112,95	50,58	-	-	-	-	-	-		
Mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Matériel pédagogique	3 117,25	981,82	551,74	938,73	-	-	-	-	-	-		
Pharmacie	681,95	169,34	474,28	11,25	27,08	-	-	-	-	-		
Livres enfants	844,08	303,44	58,17	186,89	-	-	-	-	-	-		
61 SERVICES EXTÉRIEURS	7 482,25	1 175,88	141,00	860,78	4 855,72	74 SUBVENTIONS	2 59 940,00	2 900,00	3 540,00	1 500,00	243 000,00	
Location de matériel	294,00	-	-	-	234,00	-	243 000,00	-	1 100,00	-	243 000,00	
Entretien matériel technique	4 854,92	728,88	141,00	748,38	2 335,98	C.C.Vonne Clair	1 100,00	1 100,00	-	-	-	
Maintenance	9 947,46	82,20	82,20	82,20	636,52	Subvention exceptionnelle COVID	1 800,00	1 800,00	-	-	-	
Impressions copieurs	1 378,22	-	182,00	114,40	-	Aide pénétraires	-	-	-	-	-	
Assurances	306,40	-	-	-	-	Diverses subv.infrance	5 040,00	-	3 540,00	1 500,00	-	
Documentation générale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Documentation personnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	82 269,04	19 671,19	6 831,05	6 093,14	36 097,11	75 AUTRES PRODUITS DE GEST. C.	7 231,30	654,08	4 840,00	804,00	11,84	
Prestations services (interventions)	9 415,58	1 915,68	180,00	1 742,50	865,00	-	-	-	-	-	-	
Personnel extérieur à l'assoc.	12 441,07	3 274,75	4 449,96	-	11 941,07	Adhésions	2 598,00	572,00	240,00	804,00	-	
Honoraires médicin	14 154,47	-	-	-	14 154,47	-	-	-	-	-	-	
Honoraires sociales	53,84	-	-	-	53,84	-	-	-	-	-	-	
Communications	1 012,00	51,01	264,43	1 182,99	1 072,00	Autre	35,30	22,68	0,78	11,84	-	
Déplacement - Réceptions - Salariés	3 333,43	-	-	-	408,86	Contributions financières	4 600,00	-	-	4 600,00	-	
Déplacement - Réceptions - Bénévoles	25,48	-	-	-	25,48	Dons	60,00	60,00	-	-	-	
Affranchissement	1 989,17	155,88	146,98	352,17	867,75	-	-	-	-	-	-	
Liaisons informatiques	1 524,31	891,45	842,86	-	-	-	-	-	-	-	-	
Portable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Téléphone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Réception	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Frais bénévoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transport sur achats	1 017,36	-	-	-	1 017,36	-	-	-	-	-	-	
Services bancaires	3 914,00	-	-	-	3 914,00	Produits exceptionnels divers	-	-	-	-	-	
Cotisations - Affiliations	28 221,41	-	-	-	2 117,28	-	-	-	-	-	-	
Formations	8 105,78	13 280,07	407,46	2 310,82	6 256,66	-	-	-	-	-		
Formations	3 029,66	1 725,00	675,00	626,66	-	-	-	-	-	-		
63 IMPÔTS ET TAXES	42 751,80	16 225,12	1 998,89	3 375,22	4 819,78	76 PRODUITS FINANCIERS	6 501,42	-	-	-	6 501,42	
Taxe sur salaires	27 548,36	10 343,95	1 314,76	2 545,85	3 108,27	Revenus des V.M.P.	6 501,42	-	-	-	-	
Formation continue	15 203,44	5 989,59	684,13	826,37	1 711,51	Revenus financiers	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
64 CHARGES DE PERSONNEL	804 810,03	300 776,66	306 986,31	41 880,86	105 397,16	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 751,39	-	-	349,79	1 401,60	
Salaires	593 432,60	226 207,72	231 762,78	28 746,11	34 846,26	Quote-part subv.investissement	1 401,60	-	-	-	-	
Stagiaire	19 571,39	8 743,49	5 548,00	1 545,03	2 643,84	-	-	-	-	-	-	
Variation congés payés	8 085,69	3 601,53	2 341,60	659,46	1 040,03	Produits exceptionnels divers	-	-	-	-	-	
Primes	-	-	-	-	-	Produits des exercices antérieurs	349,79	-	-	-	-	
Indemnités diverses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Indemnité chômage partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Indemnisation reçue chômage partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charges sociales	178 387,35	62 221,92	67 333,93	10 900,26	24 512,56	78 REPRIS SUR PROVISIONS	-	-	-	-	-	
Versements CSE	5 333,00	-	-	-	5 333,00	Reprise sur provisions IFC	-	-	-	-	-	
Divers	1 227,98	-	-	-	295,40	79 TRANSFERTS DE CHARGES	30 523,56	16 957,86	242,95	1 988,58	1 946,62	
-	-	-	-	-	-	Transferts de charges	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	Remb. Indemnités journalières	-	-	-	-	-	
Intérêts des emprunts	-	-	-	-	-	Remb. Formation	23 046,83	6 938,31	242,95	1 988,58	1 946,62	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION C.	17 529,10	7 538,00	5 633,00	2 293,00	1 026,00	Remb. Prévoyance	7 477,03	2 451,24	-	-	-	
Prestations	-	-	-	-	-	Aide apprenti	-	-	-	-	-	
Autres charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charges sur exercices antérieurs	17 529,10	7 538,00	5 633,00	2 293,00	1 026,00	-	-	-	-	-		
66 DOTATIONS	5 563,44	884,72	240,56	1 135,86	5 373,94	-	-	-	-	-	-	
Dotations sur amortissements	4 489,44	154,92	245,07	245,07	3 654,46	-	-	-	-	-	-	
Dotations sur amortisations IFC	4 074,00	709,80	549,64	681,79	1 270,48	-	-	-	-	-	-	
CHARGES SUPPLÉMENTAIRES	123 151,83	-	-	-	123 151,83	PRODUITS SUPPLÉMENTAIRES	123 151,83	-	-	-	-	123 151,83
Frais social temporaire	418 088,00	-	-	-	115 853,93	Bénéficiaire	115 853,93	-	-	-	-	115 853,93
Mise à disposition gratuite	1 128 694,05	366 945,42	367 810,91	65 774,57	282 181,70	Prestation salariale	1 016 472,90	264 714,57	34 017,75	60 884,92	379 073,41	
TOTAL DES CHARGES	-	-	-	-	-	TOTAL DES PRODUITS	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	Resultat 31-12-2023	111 221,55	92 230,85	21 987,70	13 089,65	92 855,71	

2024, LES PROJETS : DES NOUVEAUX CHANTIERS...

1) RETROUVER UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINES

- En essayant de stabiliser la masse salariale.
- Mise en place de compte épargne temps pour limiter l'impact de la variation des congés.
- Changement de mutuelle à compter du mois de juin.
- En travaillant aux conditions de travail des professionnels pour fidéliser les équipes, limiter les TMS.
- En maintenant un taux de remplissage des structures optimum pour garantir un niveau de PSU satisfaisant.



2) COMME EN 2023, RESTER EN VEILLE POUR RÉPONDRE À D'ÉVENTUELS PROJETS

Objectifs : limiter l'impact de la hausse de toutes les charges et aller chercher des financements autres que ceux de la collectivité et de la CAF.

3) ÉTUDE DES BESOINS EN TERMES DE VOLUME HORAIRE D'OUVERTURE

Depuis quelques temps déjà, nous avons des retours comme quoi les horaires (d'ouverture surtout) ne correspondent pas vraiment à la réalité des besoins des familles du territoire.

En effet, si on regarde la distance qui sépare Iteuil et surtout Vivonne du centre de Poitiers, cela peut être rédhibitoire pour certaines familles.

Dans un contexte de baisse de natalité qui n'épargne la Vienne, il est primordial pour notre association d'être vigilante à répondre à ces besoins. L'objectif étant d'éviter que la liste d'attente ne se réduise trop.

Ainsi il a été demandé à la responsable du RPE de sonder les familles qui se manifestent pour la rentrée de septembre et ou actuellement sur la liste d'attente.

- Le résultat est sans appel, sur 32 familles sondées, 17 se montrent très favorables à l'ouverture à partir de 7h30. L'ensemble des membres actuels du bureau y est favorable car pour la plupart concernés.
- L'enjeu est donc bien de répondre à un besoin important des familles du territoire.
- Le bureau a de fait validé le principe lors de la réunion du 20 mars dernier.

- Les démarches d'information ont également été lancées auprès de nos financeurs dont la CAF et la CCVC.

Le travail de réflexion a été annoncé par Sabine à la CCVC lors de la réunion du 28 mars. Madame Micault en charge de la petite enfance sur le territoire s'y est montrée favorable.

Le vendredi 5 avril, Sabine s'est entretenue avec Julie Fabien de la CAF. Pour elle, le projet est justifié puisqu'il répond à un besoin évident et que nous sommes une des rares asso qui n'ouvre qu'à 8h.

La question est de savoir quand commencer l'expérimentation ; dès la rentrée de septembre 2024 ou en janvier 2025 ce qui laisserait le temps aux équipes d'organiser les nouveaux plannings ?

4) REPROPOSER DES TEMPS CONVIVIAUX

L'idée étant de recréer du lien entre tous les acteurs.

5) DÉVELOPPER DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commission développement durable réfléchit à d'éventuelles actions simples à développer et s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Des idées ont été lancées :

- Travail en collaboration avec la CCVC
- Continuité des « ateliers couettes »
- Participer à l'organisation d'un vide ton coffre en collaboration avec la commission « temps conviviaux » et qui s'inscrirait dans une démarche d'économie circulaire.

Dates de fermetures :

- Les services de Framboisine prendront leurs congés d'été du **27 juillet au 19 août 2024 inclus**.

Attention, les crèches resteront fermées au public les 08 juillet et 29 novembre 2024 pour journées pédagogiques.

- Pont de l'Ascension : du mercredi 08 mai au 12 mai 2024 inclus.
- La structure de Vivonne sera fermée le 27 mai 2024 après midi.
- La structure d'Iteuil sera fermée le 07 juin 2024 après midi.

Les autres dates concernant les fermetures pédagogiques vous seront communiquées avant la rentrée de septembre prochain.

Dates de fermetures d'hiver :

Les dates seront à définir et à voter lors d'un prochain Conseil d'Administration.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Comme chaque année, nous avons établi le budget prévisionnel 2024 au regard des besoins de fonctionnement de l'association.

L'année 2023 fait partie des années qui ont dû faire face à des imprévus difficilement anticipables. Ainsi le résultat comptable est déficitaire de 111 222 euros.

Depuis sa création, l'association présente une gestion saine et des fonds propres confortables qui lui ont permis de traverser cette phase difficile sans trop de problèmes.

Cependant, à l'issu de cette année 2023, les fonds propres associatifs sont passés de presque 6 mois à un peu moins de 4 mois. Il nous faut donc être très prudents pour l'année à venir d'autant plus que le contexte financier ne nous amène pas à la sérénité.

L'objectif de l'association pour cette année 2024 est de stabiliser ce budget qui depuis 2 ans est fortement impacté par l'évolution de la masse salariale et par une inflation galopante.

Le budget 2024 n'a pas été simple à bâtir et il devra sans doute être revu et réajusté en cours d'exercice lorsque nous aurons des réponses aux questions qui restent encore en suspens.

Le budget prévisionnel 2024 qui a été validé par les administrateurs arrive à l'équilibre grâce au nouveau « bonus attractivité » octroyé par la CNAF à hauteur de 970 euros par place dans chaque crèche et si et seulement si la collectivité nous octroie une dotation supérieure de 40 000 euros. Cette demande d'augmentation repose sur plusieurs facteurs :

- L'obligation d'appliquer le nouveau système de rémunération entraîne une augmentation de 5.6% des salaires ce qui se traduit par une hausse de 40 000 de la masse salariale chargée (rappelons que Framboisine, c'est 5 services et 20 ETP)
- Fin 2022, nous avons recruté une professionnelle en plus et étendu les horaires de la responsable du LAEP pour répondre à l'ouverture du nouveau service.
- L'application de la nouvelle rémunération pour les services autres que ceux des crèches n'est à ce jour pas prise en compte dans les nouveaux bonus CAF
- La dotation n'a que très peu évolué depuis 2018 alors qu'entre temps une coordinatrice a été recrutée.

À la suite de la commission petite enfance qui s'est réuni le 28 mars dernier, la communauté de communes a décidé de nous octroyer une dotation de 253 000 euros, soit une augmentation de + 10 000 euros avec une clause de revoyure en octobre prochain. L'association s'est engagée à produire un budget prévisionnel réajusté au 31 Août 2024. La CDC s'est de son côté engagée à ré étudier notre demande à partir de ce budget réajusté.

Nous remercions la CCVC de leur confiance, de leur bienveillance et de nous donner les moyens de continuer à mettre en place notre projet et ainsi proposer un accueil de qualité aux familles et aux enfants du territoire.

Budget prévisionnel 2024 Association Framboisine

N°Compte	CHARGES	CR 2023	BP 2024	Variation	MA VIVONNE	MAITEUIL	RPE	LAEP	ASSO
80	60 ACHATS	38 890	41 750	1 861	10 000	17 700	2 230	1 860	2 200
604200	Activités pédagogiques extérieures	1 830	1 600	- 230	500	700	600	600	500
604300	Achats manifestations (aliments/déjeu)	1744	2 200	456	100	100	200	300	1 500
604400	Achats repas	26 635	27 800	365	13 500	13 500			
606100	Animation	1521	850	- 271	600	300	50		
606200	Formations/Formation	1521	300	- 150	200	200	30		
606300	Matériel de petit équipement	3 116	3 350	124	1 100	1 100	300	250	500
606400	Formations administratives	877	1 000	123	300	200	70	150	200
606500	Promesse	852	1 000	276	500	500	30	30	
606600	Matériel pédagogique	3 177	3 400	223	1 100	1 100	700	500	
606700	Livres enfants	844	950	106	200	200	250	300	
606800									
81	61 SERVICES EXTERIEURS	7 483	7 800	427	1 325	1 175	1 185	372	3 880
611400	Accompagnement AGA Pair	234	-	- 234					
615600	Maintenance AGA	3 286	3 900	204	700	700	700		1 400
615600	Maintenance copieurs	719	700	- 19					700
619000	Prime d'ancienneté	1 379	1 400	21					1 400
619100	Documentation professionnelle	306	480	174	210	60	150	60	360
619500	Maintenance RSI	1 559	1 840	281	415	415	315	315	380
82	62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	83 269	71 354	- 11 915	14 200	9 210	5 791	7 076	31 917
621000	Intervenants spécialisés	4 415	3 850	- 565	900	900	1 800	250	
621200	Personnel extérieur	9 547	6 000	- 2 947	1 000	1 000	1 600	4 600	8 000
622600	Honoraires BAKERTILLY COMPTA	5 119	8 000	2 881					4 000
622600	Honoraires médiateur	1 000	1 600	600					1 400
622800	Honoraires BAKERTILLY PALES	14 154	14 000	- 154					14 000
623400	Cachets Saisies	1 012	500	- 512					500
623500	Changement - Salaires	3 333	3 300	- 33	150	150	1 200	1 400	400
623700	Frais Bénévoles	3 390	-	- 3 390					
623700	Abonnement	8	30	22					30
625000	Frais porteurs	1534	1 600	466	500	500	326	260	580
626200	Frais téléphone internet	1 590	1 600	10	150	150			1 300
627000	Services bancaires	1 017	1 300	283					4 317
628100	Collations - Adhésions	3 914	4 347	433					2 000
628200	Frais formation du personnel	26 221	17 000	- 9 221	9 000	4 000	1 500	500	
628300	Frais APP du personnel	3 029	4 375	1 346	1 500	2 000	875		
83	63 IMPOTS ET TAXES	42 751	50 357	7 606	20 914	16 663	2 975	2 487	7 658
631100	Taxe sur salaires	27 548	29 000	1 452	10 000	10 000	2 000	1 500	5 000
631300	Uniformation (formation continue)	15 203	21 357	6 154	10 614	6 663	975	987	2 138
84	64 CHARGES DE PERSONNEL	804 608	813 066	8 258	308 430	315 193	48 913	41 360	102 170
641100	Salaires bruts	617 171	23 739	236 067	241 289	34 763	31 262	73 811	
641200	Variation provisions congés payés	19 371	3 000	- 16 371	1 000	1 000	500	500	
641300	Primes et gratifications								
641400	Indemnités et frais divers								
641600	Changement partiel	178 387	186 524	7 137	70 963	72 925	10 450	9 368	22 188
642000	Charges sociales	5 333	6 171	838	6 171	6 171	200	6 171	
645000	Charges sociales	1 200	6 885	400	400	400	200	200	
85	65 AUTRES CHARGES DE GESTION C.	6 055	-	-	-	-	-	-	-
659000	Charges diverses gestion courante								
86	66 CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-	-	-	-	-
661000	Appos								
87	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 628	1 800	- 16 228	1 800	-	-	-	-
671600	Charges exceptionnelles gestion courante	17 528	1 800	- 16 228	1 800				
88	68 DOTATIONS	8 823	9 585	1 412	1 090	855	545	1 245	6 200
881120	Dotation aux amortissements	4 440	4 835	386	190	155	245	245	4 000
881500	Dotation aux provisions prev. retraite	1 071	5 100	1 026	900	700	300	1 000	2 200
87	87 EMPLOIS DES CONTRIBUTIFS VOLONTAIRES EN NATURE	122 151	140 900	28 649	-	-	-	-	140 900
861000	Mise à disposition gratuite de bien	115 053	140 900	24 947					140 900
864000	Bénévoles	7 098	9 000	1 902					
TOTAL DES CHARGES		1 126 424	1 145 182	18 759	366 919	300 796	58 529	64 083	306 265
89	70 PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	479 242	503 947	24 705	234 070	221 227	30 182	14 288	283 000
706100	Participation des bénévoles	98 932	105 000	6 068	50 000	50 000			50 000
706200	Prestations de service CAF	375 246	399 140	23 894	182 850	164 590	28 982	13 738	
706300	Prestation de service MSA	5 064	5 507	443	1 820	1 837	1 200	550	
71	71 SUBVENTIONS	461 155	477 174	16 019	69 833	67 833	17 229	13 660	283 000
714000	C.C. Vallées du Cham	243 000	283 000	40 000					283 000
715000	CAF Bénévoles	5 040	5 040				1 500	3 540	
715000	Investissements CAF								
714000	Prime Guichet Unique	3 123	3 229	106					
714000	Bonus Territoire CAF	108 818	107 488	- 1 330	42 433	42 433	12 000	10 120	
714000	Bonus RH	38 500	38 500		19 400	19 400			
714000	Préfinancement SPP VIVONNE	1 800	1 800		1 800				1 800
714000	Bonus handicap CAF/bonus mi	6 000	12 000	6 000	6 000	6 000			6 000
75	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 536	2 500	- 36	4 331	4 000	300	300	-
756000	Adhésions	2 536	2 500	- 36	1 000	1 000	800	300	
	Autre	4 005		- 4 005					
76	76 PRODUITS FINANCIERS	6 601	5 580	- 1 021	1 141	-	-	-	5 580
760000	Intérêts bancaires	6 601	5 580	- 1 021	1 141				5 580
77	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 751	1 400	- 351	-	-	-	-	1 400
771000	Produits exceptionnels sur exo	1 401	1 400	- 1					1 400
778000	Quote-part subventionnement	350			300				
771000	Produit exercice antérieur								
78	78 TRANSFERTS DE CHARGES	30 523	34 620	4 097	23 120	7 980	1 400	450	1 800
781000	Transferts de charges	30 523	34 620	4 097					
781100	Repos CPAA USS	23 046	24 170	1 124	17 120	3 900	1 400	450	1 800
781300	Repos Forcés	7 477	10 450	2 973	6 000	4 000			
87	87 CONTRIBUTEURS	122 151	140 900	28 649	-	-	-	-	140 900
871000	Mise à disposition gratuite de bien	115 053	140 900	24 947					140 900
875000	Bénévoles	7 098	9 000	1 902					
TOTAL DES PRODUITS		1 015 170	1 145 182	129 012	329 423	297 810	49 891	28 098	440 660
RESULTAT NEGATIF DE		- 111 254	-	- 111 254	-	-	-	-	-
RESULTAT TRESORERIE		61 981	-	- 61 981	-	-	-	-	-

LE MOT DE LA FIN...

L'association FRAMBOISINE est une association à gestion parentale qui, depuis 2003, crée du lien entre les familles des différentes communes de la CCVC. Elle propose une qualité d'accueil permanente reconnue sur tout le territoire.

La mutualisation de la proposition des modes d'accueil des enfants facilite notre vie de parents. La diversité des services proposés répond à tous les types de besoins.

Le parent est le premier éducateur de son enfant et, à ce titre, joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Autour de l'enfant, il y a de nombreux acteurs (famille, assistantes maternelles, éducateurs, enseignants...) et le rôle des parents se décline par une **coopération entre parents et professionnels**.

Il faut se rendre à l'évidence, il y a des familles qui n'ont pas choisi délibérément la crèche parentale, mais s'y sont retrouvées par nécessité, parce qu'elles n'ont pas trouvé de place ailleurs, par exemple. D'autres ont fait ce choix, mais sans vraiment se rendre compte de tout ce que cela impliquait en termes d'engagement, de responsabilités et de charge de travail.

Il y a donc un premier cap à franchir, celui de prendre la mesure de ses implications.

Nous espérons que la lecture de ce rapport d'activités vous y aidera et vous aura permis de comprendre l'importance de l'implication de chacun.

Il est indispensable de bien considérer que, dès l'instant où nous faisons partie de la crèche, elle nous appartient, et nous en sommes partie prenante.

L'investissement de tous est donc possible !

C'est le don de chaque famille qui permet de garantir la qualité de nos services.